

ULTIMATUM

Le Journal de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Volume 5, Numéro 1, Octobre 2005

Dossier

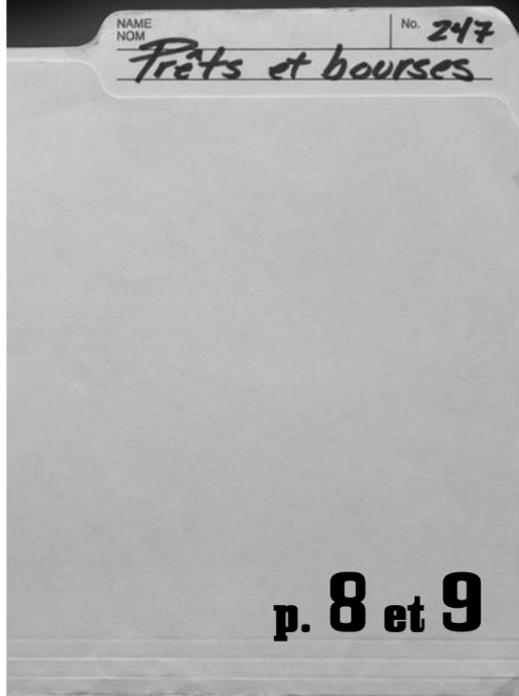
Mouvement étudiant



p. 4 et 5

Dossier

AFE



p. 8 et 9

Dossier

Cégeps



p. 6 et 7

Section Femmes et féminisme p. 10 et 11



Sommaire

Éditorial : L'heure des constats a sonné!	p.1
Le vide en éducation	p.2
Transferts fédéraux : Au-delà du consensus	p.3
De la nécessité du partenariat au combat permanent	p.3
Augmentation des frais afférents : Toujours plus loin d'une éducation démocratique et gratuite	p.3
Analyser le passé pour mieux comprendre le présent	p.4
Une grève historique	p.5
Projets de décentralisation à venir... restons aux aguets!	p.6
Portrait de la vie managériale des cégeps	p.7
La Commission des affaires étudiantes de la Fédération des cégeps rencontre l'ASSÉ	p.7
Le labyrinthe de l'Aide financière aux études	p.8
Campagne de consultation sur l'AFE	p.9
Retour sur la grève et son impact sur l'Aide financière aux études	p.9
Les intégrismes à la conquête du Québec	p.10
Les femmes en lutte	p.11
Les comités femmes	p.11
Vers la démocratie directe... au secondaire!	p.12
Pour gagner, il faut s'affilier!	p.13

ÉDITORIAL

L'heure des constats a sonné!

Par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Alors que depuis des années le mouvement étudiant paraissait amorphe, il s'est avéré plus mobilisé et plus politisé que nous aurions pu le croire. À l'hiver 2005 eut lieu un grand charivari où le temps de quelques instants, dans la rue, se sont rencontrés des gens qui se sont reconnus comme semblables et solidaires.

En fondant la CASSÉÉ, nous croyions pouvoir nous doter d'un outil afin que les associations indépendantes, membres de l'ASSÉ et même membres des fédérations aient leur voix au chapitre sans être récupérées. Nous nous sommes doté-e-s de revendications assez larges pour obtenir des gains concrets. Et malgré le fait que nous ayons rassemblé le tiers du mouvement de grève, ce fut insuffisant pour atteindre nos objectifs.

Ainsi, c'est un goût amer aujourd'hui que plusieurs ont dans la bouche puisque ce mouvement inédit s'est conclu par une entente qui ne répondait que partiellement aux demandes des grévistes. Cette entente à rabais, négociée par ceux et celles qui ont été à la remorque du mouvement de grève et qui maintenant s'en réclament, a, rappelons-le, été refusée en assemblée générale par des associations étudiantes regroupant plus de 110 000 grévistes. Il serait faux d'y voir seulement des membres de la Coalition de l'ASSÉ Élargie; ce sont aussi des membres de la FEUQ, de la FECQ et des associations indépendantes qui ont refusé cette entente.

Des questions à se poser

Comme par le passé, les fédérations sont allées négociées en notre nom, apposer leurs signatures à une entente dont nous ne voulions pas, tandis que nous ne trouvions plus la force de

continuer après plus de 5 semaines de grève. Le monopole de la représentation a été préservé par les fédérations, la victoire de la revendication la moins radicale a été proclamée, le tout sur la base d'une stratégie qui visait plus à convaincre les député-e-s, les médias et l'opinion publique que la population étudiante. Cette situation soulève bien des questions.

Il s'est créé une tradition dans une certaine frange du mouvement étudiant, devant la démobilité étudiante consécutive à la mort de l'Association Nationale des Étudiants et Étudiantes du Québec (ANEEQ), de mettre de l'avant les « dossiers étudiants » en se passant de la population étudiante. N'étant plus capables de faire face aux différents ministres de l'Éducation avec un rapport de force né d'une mobilisation de masse, des gens se sont mis à serrer la main de ces mêmes ministres.

En fait, l'absence de vision à long terme n'est pas l'apanage exclusif de M. Charest, elle règne aussi parmi ceux et celles qui parlent de cette grève comme d'une campagne rondement menée. Les coupures dans les prêts et bourses sont moins grandes aujourd'hui qu'elles l'étaient avant la grève mais elle s'est tout de même soldée par un désinvestissement dans l'aide financière aux études. Parler de victoire après cette grève, c'est sous-estimer notre potentiel collectif, c'est s'imaginer que nous n'avons pas la force d'aller chercher plus, c'est ne pas voir ces étudiantes et étudiants qui par dizaines de milliers sont retourné-e-s en classe débité-e-s avec le sentiment clair de n'avoir été qu'un pion berné.

Après quinze ans de reculs systématiques en éducation, où les rares gains ont toujours été négociés à perte, il est grand temps de se remettre en question collectivement et de réaliser notre force. Après le sommet de Québec 2001 et cette grève, il est faux de penser que la popula-

tion étudiante n'est pas politisée. Puisque se regrouper ponctuellement s'est avéré insuffisant, n'est-il pas temps de reprendre confiance en soi, de se mobiliser et s'organiser sur une base permanente et combative pour faire de cette récupération méprisante le dernier exemple d'un temps révolu?

Des mesures à prendre

L'ASSÉ organisera un forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat où nous aurons l'occasion de faire le tour de ces questions. Préalablement, les membres de l'ASSÉ tiendront un Congrès d'orientation où sont également invitées les associations qui ont été membres de la CASSÉÉ, celles qui sont membres des Conseils régionaux et celles qui se sont désaffiliées. Cette démarche a essentiellement pour but de procéder à une autocritique, de se questionner pour mieux orienter notre action dans l'avenir.

Nous avons découvert notre force collective lors de la grève, elle était là dans la rue, dans les assemblées, sur les lignes de piquetages, dans les occupations. La laisserons-nous encore fuir? Retournerons-nous dans l'apathie politique qui semblait-il caractérisait la population étudiante? Cette grève, aussi effervescente ait-elle été, se doit, à notre sens, d'être autre chose qu'une vulgaire parenthèse sur le chemin terne de l'érosion du système d'éducation et de la mise en ruine du filet social québécois. Nous nous devons de nous relever pour faire face aux obstacles qui se dresseront à nouveau sur le chemin d'une éducation accessible, gratuite, laïque et de qualité.

C'est pourquoi l'ASSÉ a décidé, dans le cadre de son plan d'action, de prendre les rues de Québec le 26 octobre un an après l'appel à la grève générale illimitée.

du 25 au 28 novembre 2005

Congrès d'orientation de l'ASSÉ

Pour infos : (514) 390-0110

RECHERCHÉ-E

L'équipe de l'Ultimatum est à la recherche de personnes intéressées à contribuer au journal!

Graphisme
Illustration

Montage et mise en page
Rédaction et correction

Contactez-nous au (514) 390-0110
webmestre@asse-solidarite.qc.ca

Le vide en éducation

Par *Éric Martin et Simon Tremblay-Pépin, étudiants en sciences politiques à l'UQAM*

Le rapport Gervais sur l'accès à l'éducation, rendu public le 20 octobre dernier, est passé incognito, restant dans l'ombre du manifeste « lucide » de Bouchard et cie. Ou peut-être est-ce tout simplement parce que ce rapport, dans les faits, n'existe pas en dehors de l'idée insidieuse de dégel des frais de scolarité qu'il suggère en sous-main?

Observons le contexte dans lequel paraît se rapport, camouflé par les délires « lucides » de certains vieux ou pseudos dirigeants qui viennent aider les copains. Rappelons la grève étudiante et à quel point on avait préparé le terrain à la hausse des frais de scolarité dans les grands médias.

À mi-mandat, un tel rapport vient s'ajouter à toutes les stratégies qui visent à faire circuler l'idée de dégel des frais pendant les deux prochaines années pour justifier qu'au moins un des deux gros partis (car ils sont plus gros que grands) le propose en toute « légitimité » aux prochaines élections. Ce sera aussi l'occasion de jeter du discrédit sur les associations étudiantes (des lobbys, on le sait bien) tout en faisant peur

au monde. Petit à petit, l'idée de dégel fera son chemin jusqu'à devenir effective.

Un rapport vide

Dans le domaine des non-rapports écrits sur l'éducation au Québec, le document préparé par le groupe Gervais est probablement un des meilleurs exemples. Du moins c'est l'impression qu'il donne à première vue. Et, en deuxième lecture, sa non-existence apparaît plus pernicieuse encore que s'il avait existé.

Comment peut-on dire qu'un rapport pourtant bien matériel n'existe pas? C'est à la lecture des conclusions auxquelles nous mènent ces 102 pages qu'on le voit. Y conseille-t-on le gel, la réduction ou la hausse des frais de scolarité? Aucune de ces options : le gouvernement québécois devrait organiser un « débat public » sur la question.

Financement des écoles privées? Même chose. Implication du secteur privé? Même chose : « que le gouvernement du Québec mette à l'ordre du jour, au cours de son présent mandat, un débat public rigoureux sur le financement de l'éducation ». Rigoureux? Comment? De quoi

Voir *Vide* à la page 13

TRANSFERTS FÉDÉRAUX

Au-delà du consensus apparent

Par Francis-Emmanuel Hamel, étudiant en histoire à l'Université de Montréal

À voir les différents acteurs en éducation faire des sorties de presse successives pour demander une hausse des transferts fédéraux en éducation post-secondaire, on serait porté à croire que tout ce beau monde est uni derrière la même cause. Il est, à notre sens, primordial de se positionner clairement sur comment et où cet argent doit être investi dans le réseau post-secondaire. Parmi ceux qui réclament ces transferts, certains ont une vision très peu réjouissante des priorités d'investissement en éducation. Ce n'est pas en nous joignant à eux, au nom d'une « conjoncture historique » que nous ferons avancer les causes de l'accessibilité, de la gratuité et de la qualité de l'éducation publique.

Où irait l'argent?

Fournier, lorsqu'il parle des transferts fédéraux, est égal à lui-même : « Pour réaliser la recherche, créer l'innovation et amener les produits sur le marché, le système universitaire doit être financé de façon à pouvoir former des scientifiques compétents et en nombre suffisant ». ¹ La recherche dont on parle ne s'applique qu'à certains secteurs, ceux qui sont rentables pour les

marchés. La formation des scientifiques passe par les cycles supérieurs et c'est un discours franchement mesquin à tenir en cette période où les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs se rendent compte que le retour, à terme, aux anciens plafonds de prêts pour les AFE ne les concernent pas. Parler d'investir dans les cycles supérieurs juste après y avoir réduit l'accessibilité dénote clairement d'une vision élitiste de l'éducation. Fournier nous dit même qu'il faut faire ainsi : « afin d'assurer la compétitivité du Canada dans un contexte de mondialisation des marchés. » ²

Viens ensuite la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) qui par la voix de son président M. Roch Denis tient un discours semblable. Il s'accorde avec les ministres provinciaux sur les objectifs de ce réinvestissement qui seraient : « une société du savoir axée sur la connaissance, la recherche, la technologie et l'innovation, et ce dans un environnement mondial de plus en plus ouvert. » ³ Le même discours que Fournier, seulement un peu plus édulcoré afin de ne pas choquer.

Le bal continue avec la FEUQ qui veut que cet argent aille pour : « l'augmentation des étudi-

ants aux cycles supérieurs », pour mettre plus d'ordinateurs dans les bibliothèques, pour l'entretien de bâtiments, pour embaucher des professeur-e-s « hautement qualifié-e-s » et pour acheter et entretenir l'équipement dévolu aux chercheurs et chercheuses ⁴. Cela nous semble être du repiquage de ce qu'il y a de moins pire dans le discours de Fournier, sans plus. Par contre, parler de hausse des inscriptions aux cycles supérieurs comme le fait la FEUQ semble particulièrement hypocrite après que cette même FEUQ ait entériné la hausse des plafonds de prêts aux cycles supérieurs. Nous espérons que la FECQ ne se trompe pas lorsqu'elle dit : « L'ensemble du mouvement étudiant est clair et ferme. Nous ne reculerons pas sur la nécessité de défendre l'accessibilité. » ⁵ Parce que n'empêche que la FEUQ ne s'est toujours pas positionnée clairement pour que l'argent des transferts fédéraux aille pour l'accessibilité aux études.

Et le collégial?

Les ministres des autres provinces, lorsqu'ils parlent des transferts fédéraux, ne parlent pas des cégeps, ils n'en ont pas. Mais pourquoi Fournier lui ne parle pas des cégeps? Ceux-ci devraient recevoir leur juste part des transferts. Les conséquences du sous-financement des cégeps sont nombreuses et les transferts fédéraux pourraient remédier en partie à la situation si la volonté politique était au rendez-vous.

voir **Transferts fédéraux** à la page 14

De la nécessité du partenariat au combat permanent

Par Christian Pépin, étudiant en sociologie à l'UQAM

La promesse d'un « automne chaud » laissait présager une hausse des moyens de pression syndicaux pour atteindre leurs objectifs. Comparativement à ce discours à caractère combatif, qu'en est-il de la pratique réelle des syndicats dans leurs luttes les opposant au gouvernement Charest? Quels sont les enjeux du conflit au centre de la négociation entre l'État et ses employé-e-s? Quels sont les rapports de force existants et leurs perspectives d'avenir? Voilà autant de questions à se poser comme organisation étudiante nationale de combat et comme syndicats étudiants locaux, afin de mieux cerner notre rôle possible à jouer.

Cœur du conflit : les négociations dans le secteur public et para-public

La source du conflit concerne le renouvellement des conventions collectives de la vaste majorité des employé-e-s de l'État qui sont échues depuis le mois de juin 2003. Cette négociation touche les travailleuses et travailleurs dans les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la fonction publique. Ce qui est discuté aux tables de négociations : salaires et avantages sociaux de

l'ensemble des syndiqué-e-s (régimes de retraite, vacances, conciliation travail-famille, etc.) et les conditions de travail sectorielles (ressources pour un enseignement de qualité, baisse du ratio profs/élèves, clauses contre le recours à la sous-traitance, etc.). À cela vient s'ajouter la bataille historique pour l'équité salariale qui est également négociée simultanément mais distinctement par divers regroupements syndicaux.

Intérêts contradictoires entre offres patronales et syndicales

Mascarade patronale néolibérale

Les offres patronales envers les parties syndicales reposent essentiellement sur la rigidité d'un cadre financier fourre-tout de 12,6% sur 6 ans qui représente la hausse totale des coûts qu'est prête à verser la classe dirigeante envers les syndiqué-e-s. Elle inclut non seulement la masse salariale mais également l'ensemble des bonifications des avantages sociaux et des conditions de travail de même que le règlement sur l'équité salariale. Pour Mme Jérôme-Forget, présidente du Conseil du Trésor, et ses acolytes du comité de négociation patronal, cela signifie concrètement un gel des salaires pour l'année 2003 et 2004 et une hausse de 2% annuelle sur 4 ans (8%). À cela

voir **Syndicats** à la page 14

AUGMENTATION DES FRAIS AFFÉRENTS

Toujours plus loin d'une éducation démocratique et gratuite

Par Fanny Theurillat-Cloutier, étudiante en sociologie à l'UQAM

étudiante à temps plein (15 crédits), la facture passe de 40\$ à 51.75\$.

Les frais de scolarité sont – pour quelques temps encore – gelés. Cela n'a pourtant pas empêché que les étudiantes et étudiants de l'UQAM subissent cet automne une hausse de double nature de leur facture universitaire, à savoir une augmentation des frais afférents et la création de cotisations automatiques non obligatoires (CANO). La situation ne fait pas figure de nouveauté : toutes les institutions post-secondaires connaissent le moyen que représente la hausse des frais afférents pour contourner le gel des frais de scolarité. L'expérience de l'UQAM vient rappeler que des décisions aux conséquences négatives pour les étudiantes et étudiants se prennent sans l'assentiment de ces derniers et dernières.

Il y a 3 catégories de frais afférents à l'UQAM : les frais généraux (concernant l'inscription), les frais d'animation sportive (donnant l'accès au centre sportif) et les frais des services aux étudiants et étudiantes (qui comprennent les ressources psychologiques, le bureau de l'aide financière aux études, l'appui aux groupes étudiants agréés, etc.). Cette année, ce sont les frais des services aux étudiants qui ont augmenté, passant de 2.72\$ à 3.45\$ du crédit. Pour un étudiant ou une

Cette décision a été prise dans une instance, le Comité à la Vie Étudiante (CVE), qui est composée de 11 administrateurs et administratrices et de 11 étudiant-e-s. Plusieurs représentant-e-s étudiant-e-s ont voté pour la hausse des frais des services aux étudiant-e-s sans avoir de mandat ou en allant carrément à l'encontre des mandats de leur assemblée générale, prétextant qu'ils dataient trop pour être pris en compte ¹. Ainsi, non seulement la population étudiante uqamienne dans son ensemble n'a pas été consultée sur cette hausse en particulier, mais en plus, nombre de ses représentants et représentantes ont outrepassé leurs mandats.

Le déficit démocratique ne s'arrête pas là. Les services à la vie étudiante ayant du mal à financer adéquatement les groupes étudiants d'envergure couvrant par leurs activités toute l'université, l'alternative proposée par ces derniers a été la création de CANO, c'est-à-dire de cotisations facturées automatiquement à tous et toutes, mais que chacun-e peut aller se faire rembourser sur demande. Des CANO existent déjà à l'Université Laval, McGill ou à l'Université de Montréal, pour la radio étudiante CISM par exemple. Dans ces

voir **Frais afférents** à la page 15

Analyser le passé pour mieux comprendre le présent

Par Philippe Gauvin, Conseil exécutif de l'ASSÉ et étudiant à la maîtrise en histoire à l'UQÀM

Quand des critiques sont portées envers les fédérations étudiantes, des gens soutiennent souvent qu'il ne s'agit que d'une guerre de clocher ou d'histoires anciennes. Or, quand on procède par analyse historique, on réalise rapidement qu'il y a une forte tendance à la répétition d'incidents fâcheux. Ainsi, quand on parle des fédérations, par delà leur éternel virage à gauche et les gens en place, il semble y avoir des éléments structurels qui font qu'étrangement l'histoire se répète. Pour mieux comprendre, revenons brièvement sur environ 15 ans de l'histoire du mouvement étudiant.

Hausse des frais de scolarité

De 1974 à 1994 existait l'Association nationale des étudiantes et étudiants du Québec (ANEEQ) qui regroupait surtout des associations étudiantes combattives dont plusieurs le sont encore aujourd'hui. Elle prônait le syndicalisme de combat et confrontait le gouvernement lorsque celui-ci refusait de répondre adéquatement à ses revendications. Après des campagnes de grève fructueuses en 1978 et en 1986, l'ANEEQ lance une grève générale illimitée offensive en 1988. Celle-ci lève très peu et ne mène à aucun gain concret, ce qui a pour effet d'effriter la confiance en la grève.

Ainsi, à l'hiver 1989, des associations universitaires qui trouvent l'ANEEQ trop radicale créent la Fédération des Étudiantes et des Étudiants du Québec (FEEQ), ancêtre de la FEUQ. Elles préfèrent l'approche concertationniste qui vise à influencer le gouvernement en établissant un dialogue permanent avec lui. Par conséquent, quand le dégel des frais de scolarité est annoncé par le gouvernement libéral à l'automne 1989, c'est à un mouvement étudiant divisé qu'il fait face.

Néanmoins, un rapprochement entre la FEEQ et l'ANEEQ a lieu pour faire face à cette menace et une grève générale illimitée est prévue à l'atteinte d'un plancher d'une majorité d'associations collégiales (25) et universitaires (6). Alors que la mobilisation se fait, des associations collégiales opposées à la grève fondent la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)! La grève est lancée malgré que le plancher ne soit pas atteint, assez peu d'associations participent et le tout mène à un échec dont l'ANEEQ ne se relèvera jamais.

De 1990 à 1994, l'ANEEQ maintient sa revendication de gratuité scolaire, ce qui l'empêche d'accepter les hausses successives qui portent les frais de scolarité universitaires de 50\$ à 200\$ par cours. Quant aux fédérations, elles font de la « gestion de coupure ». Par exemple, les fédérations défendent un « gel en dollars constants », c'est-à-dire que les futures hausses ne se feraient que selon l'indice des prix à la consommation. Une telle position reconnaît la hausse originale et en permet même des nouvelles. Ainsi, quand une autre hausse a lieu en 1993, la mobilisation est sapée d'avance. Les frais de scolarité atteignent alors ce que nous connaissons aujourd'hui, suite au gel appliqué par le Parti québécois à son arrivée au pouvoir. Entretemps, l'ANEEQ disparaît.

La grève générale illimitée de 1996

En 1995, le paiement des transferts fédéraux pour l'éducation post-secondaire est arrêté. Des manifestations ont lieu pour les dénoncer mais le gouvernement fédéral ne recule pas. Dans la foulée de ces mobilisations apparaît le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE) qui reprend le flambeau de la gratuité scolaire. D'ailleurs, la perte des transferts fédéraux laisse craindre une nouvelle hausse des frais de scolarité, ce que vient exacerber l'annonce d'un possible dégel à l'automne 1996.

Les fédérations se lancent donc dans une cam-

pagne de lobbying. Pendant ce temps, le MDE lance l'appel à la grève avec pour date de début le Sommet socio-économique de la fin octobre. À cette date, la ministre Marois n'ayant pas encore reculé, l'association étudiante de Maisonneuve débute la grève, rapidement suivie par plusieurs autres associations. Une coalition regroupant des associations indépendantes et membres du MDE se met sur pied avec des comités communs dont un pour d'éventuelles négociations.

Quant aux fédérations, elles se contentent de claquer la porte du Sommet. Tout au plus y a-t-il la FECQ qui lance son idée saugrenue de grèves rotatives d'une journée par association tandis que quelques associations membres participent plus activement. La communication entre les fédérations et le gouvernement se fait régulièrement. Ainsi, la ministre Marois est accompagnée en conférence de presse par le président de la FEUQ lors de l'annonce du maintien du gel. Sont aussi annoncées, avant que la grève ne soit terminée, une série de compressions « pour favoriser la réussite » dont la taxe à l'échec. La FECQ demeure silencieuse et, comme on sait, qui ne dit mot consent...C'est ainsi qu'est sabotée cette grève : les fédérations sont allées négocier avec le gouvernement au sujet d'une grève dont elles ne voulaient pas, à laquelle elles ne participaient que très peu.

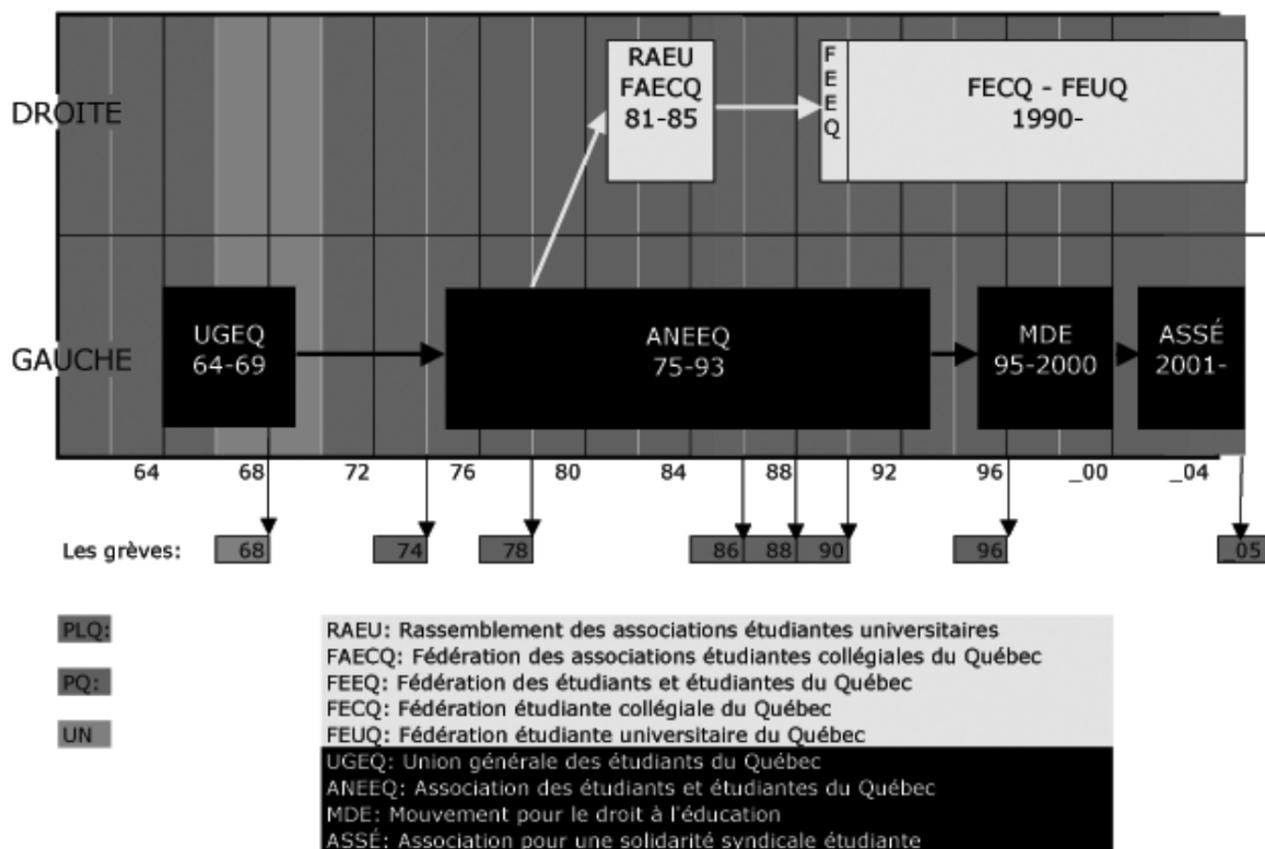
Le gouvernement ne voulait pas négocier avec la frange la plus revendicatrice du mouvement étudiant. Les fédérations, en acceptant de jouer le jeu, acceptaient par la même occasion l'exclusion des associations les plus combattives. C'est, en bref, la définition du monopole de la représentation qui bénéficie au gouvernement et aux fédérations. Pourquoi le gouvernement préfère les fédérations étudiantes? Parce qu'elles demandent toujours moins et font de la gestion à court terme, généralement sans perspective sociétale globale, qu'elles le considèrent comme un partenaire et non un ennemi, qu'elles se contentent de récupérer les mouvements de masse pour se faire du capital politique alors que les gens qui y ont réellement travaillé sont bafoués.

La période tranquille

Plusieurs mobilisations ponctuelles voient le jour à la fin des années 1990 mais aucune n'a autant d'envergure. Une campagne s'échelonne sur quelques années pour contrer la taxe à l'échec. Cette taxe est rejetée dès le début par le MDE tandis que la FEUQ l'accepte. Quant à la FECQ, il faut attendre 1998 avant qu'elle ne prenne position contre cette mesure punitive après que certaines associations étudiantes aient déjà commencé à tenter de contrer cette mesure. D'ailleurs, le MDE contribue à la campagne de boycott de la taxe à l'échec lancée par l'association de Lévis-Lauzon un peu plus tôt.

Entre-temps intervient la campagne de la FEUQ sur les bourses du millénaire en 1999 qui permet simplement que les fonds promis par Ottawa aillent à l'aide financière aux études. Puis, elle participe au Sommet du Québec et de la jeunesse de l'hiver 2000 qui est dénoncé par des membres du MDE qui sont dans certains cas en grève. Lors de ce Sommet, la FEUQ donne

Historiques des organisations étudiantes selon leurs tendances



Une grève historique

Par Philippe Gauvin, Conseil exécutif de l'ASSÉ et étudiant à la maîtrise en histoire à l'UQAM

Il était une fois une grève qui donna au mouvement étudiant un rapport de force sans précédent qui aurait eu le pouvoir de changer les choses. Au plus fort, 230 000 personnes s'entendaient pour dire que l'accessibilité aux études était une priorité tandis que 170 000 tenaient la grève pendant au moins quatre semaines. Pendant ce temps, des assemblées générales frisant souvent le consensus affirmaient : « Nous ne reculerons pas! ». Et pourtant ce mouvement se heurte à un poisson d'avril aux saveurs de trahison. Bien qu'il se trouve des gens pour lesquels il ne s'agit que d'histoire ancienne, les gens qui l'ont façonnée ne sont pas prêts d'oublier comment le fruit de leur travail a été usurpé...

La marche vers la grève

L'an dernier, dès le Congrès extraordinaire de l'ASSÉ du mois d'août¹, il apparaît clairement que la grève générale illimitée est incontournable. Une plate-forme de revendications est construite afin de tenir compte des intérêts des étudiantes et étudiants des niveaux collégial comme universitaire dans une perspective sociétale globale. Une escalade des moyens de pression est aussi mise sur pied incluant l'envoi d'un ultimatum au gouvernement², une manifestation lors du Forum des générations (que les fédérations quitteront en claquant la porte, avez-vous une impression de déjà vu?), un retour en Congrès pour voir où nous en sommes à la fin octobre puis une autre manifestation pendant le Congrès du Parti libéral du Québec de même qu'une occupation du bureau du ministre Reid. Le tout est évidemment accompagné d'une campagne de mobilisation et d'information axée principalement sur les conséquences de la réforme à l'aide financière.

Pendant ce temps, les fédérations rencontrent le gouvernement dans ses consultations et tentent de sensibiliser les député-e-s du PLQ par des appels téléphoniques ou l'envoi de fax tout en faisant quelques sorties médiatiques. L'ensemble est centré sur la « coupure » de 103 millions dans les bourses, une espèce de mantra qui éclipse toute autre revendication. Il y a aussi les manifestations du 10 novembre.

Alors qu'à Québec et à Montréal des conseils régionaux (Force-Qc et la Coalition Régionale des Étudiants de Montréal, CREM) travaillent à la mise en branle de ces manifestations simultanées, il est convenu qu'il s'agit d'un événement sans bannière. Malgré nos avertissements de la récupération médiatique à venir, les associations étudiantes indépendantes demeurent convaincues de la bonne foi des fédérations et fournissent le gros des manifestations avec la promesse que les sorties de presse seront conjointes.

Or, la veille de l'événement, les fédérations sortent dans les médias en revendiquant ces mani-

festations, même à Québec où aucune association étudiante n'est membre de la FECQ. Puis, au point de rassemblement de Montréal, des centaines de pancartes typiques des fédérations mais sans logo sont distribuées. Et alors qu'un



représentant de science politique-UQAM s'adresse à la foule, la conférence de presse a lieu même s'il doit théoriquement y participer... La trahison est totale et des associations indépendantes en gardent le souvenir.

Pendant tout ce temps, il n'y a pas de signe de changement de politique de la part du gouvernement. Lors du Congrès d'octobre de l'ASSÉ³, il est donc convenu de travailler à ce que la grève ait lieu à l'hiver car seules 2 associations se sont dotées de mandats. En fait, le travail de mobilisation est commencé sérieusement dans quelques associations étudiantes mais même dans des associations membres de l'ASSÉ ou proches, les gens ne paraissent pas vraiment convaincus. La crainte d'être lynché-e publiquement à la seule évocation d'une grève est souvent plus forte que la conviction que c'est ce qu'il faut. On entend encore : « Nos membres ne voudront pas... ».

Une coalition pour gagner

Qu'à cela ne tienne, il y a bien des centaines de



Congrès de l'ASSÉ des 29-30 janvier 2005 - Les membres établissent les modalités de la CASSÉE

personnes qui y croient suffisamment pour y travailler. Dans la semaine suivant le Congrès du PLQ, le Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM) se rassemble et apprend que le Congrès de l'ASSÉ prévu pour la fin novembre est annulé. Il prend la liberté d'appeler à une réunion d'associations indépendantes et membres de l'ASSÉ afin d'évaluer les possibilités de mettre sur pied une coalition de grève.

La fin de semaine suivant cet appel, la FECQ inclut étrangement à son plan d'action un moyen de pression parmi tant d'autres : la grève! Et lors de la rencontre des associations de décembre, l'option d'une coalition en dehors de toute association nationale est écartée pour privilégier une coalition formée autour de l'ASSÉ, ce qui semble être un meilleur rempart contre la récupération des fédérations. C'est ainsi que la première pierre fondatrice de la CASSÉE est installée!

Puis, au début de la session d'hiver, les modalités d'ouverture des structures de l'ASSÉ sont établies⁴. Pour faire partie de la coalition, il faut partager une base de revendications commune basée sur celles de l'automne mais amoindries pour, selon certains et certaines, favoriser une plus grande participation à la coalition. Une série de comités paritaires membres/non-membres sont également créés dont un comité de négociations.

En parallèle, chez les fédérations s'organise l'Assemblée étudiante du Québec (AEQ) où la question de la grève est évoquée. Il s'avère que la FECQ prévoit débiter la grève seulement vers la deuxième semaine de mars pour le rester jusqu'au dépôt du budget provincial à la fin du mois. Quant à la FEUQ, sa volonté se résume à un vibrant appel à ce que les cégeps se lancent dans la grève suite à quoi elle promet tout son appui logistique et financier... Bien que certaines associations étudiantes non membres des fédérations tentent de les convaincre de se joindre à la CASSÉE, leurs propositions y sont systématiquement battues. Elles quittent donc avec d'autres associations qui marquent ainsi leur dissidence.

L'heure de la grève a sonné!

Par la suite, le travail de mobilisation se fait intensément. Les mandats de grève commencent à pulluler et l'effervescence devient tangible. Pour prendre l'exemple de l'UQAM, le comité de mobilisation, essentiellement composé de membres de l'ASSÉ mais aussi de membres d'associations indépendantes, poursuit le travail amorcé la session précédente. Ce travail porte tant que même des associations membres des fédérations doivent convoquer des assemblées générales malgré leur manque flagrant de mobilisation et de préparation. La peur de la grève cède donc le pas à l'enthousiasme et même la FEUQ organise une action somme toute corsée à Montebello. La semaine suivante, des associations conscientes que le plancher de la CASSÉE sera bientôt atteint déclenchent la grève, tandis que la coalition part quelques jours plus tard. Ensemble, ces associations, dont certaines sont même membres des fédérations, mettent le feu aux poudres! Encore à ce moment, les fédérations appellent au calme, prétendent que la grève est prématurée...

Une semaine plus tard, la FECQ appelle

Voir *Grève* page 15

Projets de décentralisation à venir... restons aux aguets!

Par Ève Léger, étudiante au Cégep de Saint-Laurent en technique d'assainissement de l'eau

Les cégeps ont déjà été différents, le saviez-vous? Non? D'autres diront : oui, l'ASSÉ nous le répète sans cesse! Rares sont les étudiants et étudiantes qui fréquentent suffisamment longtemps les cégeps pour observer leurs mutations graduelles. Or depuis les quelques quinze dernières années, des réformes sont venues modifier, voire dénaturer le projet initial des cégeps.

Les cégeps à leur origine

Réseau de plusieurs collèges répartis partout dans la province, il devait (et allait) rendre plus accessible les études post-secondaires et en uniformiser les formations. Finis les collèges classiques et les écoles de métier disparates : tous ceux et celles qui poursuivraient leurs études auraient une formation générale commune et une formation spécifique coordonnées nationalement et équivalentes partout à travers la province. Cela permettrait de corriger les inégalités créées par l'origine géographique et socio-économique des individus aspirant à approfondir leurs études. La formation générale servirait de lieu d'échange entre les deux profils d'étudiants et d'étudiantes (pré-universitaire et technique) et favoriserait une meilleure cohésion sociale, tout en développant un esprit critique et une ouverture à la culture.

Les cégeps d'aujourd'hui

Depuis 1993, les cégeps ont une plus grande part dans la gestion des programmes, ce qui fait que de légères différences se pointent d'un cégep à l'autre pour le même programme d'études, bien que les objectifs demeurent les mêmes. Également, les cégeps sont maintenant appelés à se différencier les uns des autres : chaque cégep doit se formuler une mission qui lui est propre et planifier, dans ce qui est appelé un plan stratégique, des objectifs et des moyens lui permettant de réaliser sa mission. De plus, les cégeps sont entrés dans une course à la « clientèle », véritable concurrence les poussant à utiliser des techniques de marketing pour s'attirer plus d'étudiants et d'étudiantes.

Les cégeps de demain... selon les orientations ministérielles

C'est dans ce contexte que se présentera bientôt une prochaine réforme et il importe de garder l'œil grand ouvert quant aux mesures que proposera le gouvernement! C'est pourquoi nous proposons ici de jeter un regard sur les orientations ministérielles sur l'avenir de l'enseignement collégial de janvier dernier. Elles ont été mises de côté par le ministre Fournier, mais offrent tout de même une bonne idée des enjeux importants et des changements envisagés.

Programmes d'études et conditions d'admission

Les mesures de janvier accorderaient aux collèges le pouvoir de modifier leurs programmes d'études actuels et d'en élaborer de nouveaux. Les projets de « nouveaux programmes » devraient être évalués par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et répondre à des normes nationales en termes de qualité. Par ailleurs, les cégeps pourraient fixer des conditions particulières d'admission¹.

Les raisons évoquées pour ces transferts de pouvoir sont la nécessité d'une marge de manœuvre plus grande pour répondre rapidement et de façon adaptée aux besoins spécifiques de leurs « clientèles », des entreprises et des communautés.

Une telle décentralisation amènerait une hétérogénéité des programmes d'études et des conditions d'admission, laquelle nuirait à l'équivalence des formations. On peut craindre la formation d'un réseau à deux vitesses, où certains cégeps offriraient des programmes de meilleure qualité et exigeraient des conditions d'admission plus sévères alors que d'autres, incapables de suivre la course, offriraient des programmes moins « branchés » ou de moins bonne qualité et nivelleraient à la baisse leurs conditions d'admission. Que deviendrait l'égalité des chances? Laisse tomber! Tout le monde en compétition (les individus comme les institutions)!

Sanction des études

Était également prévue une forme de sanction intermédiaire, par laquelle le collège pourrait

Si une telle reconnaissance des acquis est bien pratique pour les employeurs offrant des stages, elle favorise aussi l'embauche de stagiaires qui n'ont pas terminé leur DEC (particulièrement dans certains domaines en pénurie). Pratique déjà trop courante sans qu'il n'existe de sanction intermédiaire, imaginons la situation avec de telles sanctions!

Calendrier scolaire

Plus de souplesse serait accordée aux institutions pour établir leur calendrier scolaire. Les calendriers pourraient différer d'un programme à l'autre, en fonction de certaines activités propres à chaque programme, comme les stages ou l'alternance travail-études.

Eh... question : les cours de formation générale seraient situés où là-dedans? Comment réussir à réunir les étudiants et étudiantes des programmes techniques avec ceux et celles des programmes préuniversitaires? C'est peut-être possible. En tout cas c'est primordial! Et les assemblées générales?

Les forums de juin 2004

Rappelons que les orientations ministérielles étaient la réponse du gouvernement aux consultations tenues en juin 2004 dans le cadre du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial. En fait, elles correspondent en grande partie à la décentralisation proposée par la Fédération des cégeps³, même si de nombreux groupes ont une opinion très différente de la décentralisation (et en particulier de celle que prône la Fédération des cégeps). Parmi ces groupes figurent des syndicats, des associations étudiantes, des associations de parents, des associations de professeur-e-s et... une coalition contre la décentralisation, la Coalition-cégeps, dont l'ASSÉ est membre, et qui a organisé un forum parallèle pendant le forum gouvernemental.

Restons aux aguets!

Quel plan de réforme annoncera le gouvernement et quand, nul-le ne sait. Ce que nous savons, c'est qu'il est nécessaire de s'informer sur les enjeux de la décentralisation et de l'arrimage au marché du réseau collégial. Car si les orientations changent d'un ministre à l'autre, les enjeux restent les mêmes! Alors cette fois, serons-nous capables d'empêcher la mission éducative et sociale des cégeps de se dénaturer davantage? Allez, tout le monde au travail!

¹ Leur pouvoir étant actuellement limité à l'exigence d'une moyenne (par exemple pour les double-DEC).

² Le Règlement sur le Régime des Études Collégiales (RREC) prévoit déjà des modules de formation correspondant à des fonctions de travail; la clause en question n'est tout simplement pas opérationnelle (pour le moment).

³ Elle regroupe les 48 cégeps du Québec. Son assemblée générale est composée des directeurs généraux et directrices générales et des présidents et présidentes des conseils d'administration de chaque cégep.

Une nouvelle réforme à l'horizon ?

En juin 2004, avait lieu le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial, convoqué par l'ancien ministre de l'Éducation, Pierre Reid. À la suite de plusieurs déclarations appuyant une éventuelle disparition des cégeps, ce Forum avait pour but de consulter tous les intervenants et intervenantes du milieu de l'Éducation.

Bien qu'aucune suite n'ait eu lieu, force est de constater que les cégeps, tels que nous les connaissons et les avons connus, même s'ils ne disparaîtront probablement pas de sitôt, seront amenés à changer énormément.

Qu'en est-il du plan de réforme mis de l'avant en janvier dernier? Des résultats du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial tenu en juin 2004? Ils ont récemment été mis de côté par le ministre Fournier, ce dernier évoquant le manque de consensus obtenu par les orientations ministérielles. Il a donc décidé de refaire des consultations, informelles cette fois. Il aurait rencontré la Fédération des cégeps et s'apprêterait dans les prochains mois à rencontrer les représentants et représentantes des syndicats et des associations étudiantes.

Par ailleurs, nous ne savons pas si les consultations visent à recommencer un nouveau projet de réforme ou à modifier celui de janvier. Le ministre n'a pas non plus annoncé d'échéancier. L'avenir du réseau collégial est encore une fois en suspens...

reconnaître les acquis de ses étudiants et étudiantes en cours de route pour des ensembles donnés de compétences et d'habiletés. Ces ensembles correspondraient à des fonctions de travail définies².

Portrait de la vie managériale des cégeps

Par Ève Léger, étudiante au Cégep de Saint-Laurent en technique d'assainissement de l'eau

Le petit côté marketing des cégeps

L'autre jour, à une réunion de la Commission des études¹, le directeur des Études a annoncé à l'ensemble des membres présents que le cégep accueillait cette année 180 étudiants et étudiantes de plus que l'année dernière. Il était fier d'une telle hausse, parce que l'ensemble des cégeps de la région montréalaise connaît actuellement une légère baisse de clientèle. Il nous a dits : « Vous savez, il y a une grande part de marketing derrière cette hausse de clientèle, alors je tiens à féliciter tout le personnel du service de promotion qui a mis beaucoup de temps et d'efforts à promouvoir notre cégep, notamment en allant vendre nos programmes dans les écoles secondaires »².

La promotion est devenue une réalité importante des cégeps. Les journées portes ouvertes sont annoncées sur les grands panneaux publicitaires des autoroutes. Les documents de promotion, comme le prospectus, ce cahier qui présente les divers programmes du cégep, sont de plus en plus branchés et vendeurs. Plusieurs efforts sont mis à rencontrer les orienteurs et orienteuses des écoles secondaires pour leur « vendre » les programmes offerts. On prête également une attention sérieuse aux données statistiques sur les nouvelles recrues étudiantes : de quelles régions viennent-elles, qu'est-ce qui motive leur choix d'institution? Ces données sont non négligeables, puisqu'elles permettent de cerner les clientèles cibles et d'orienter la promotion future en conséquence.

Un aspect marketing aussi poussé n'a pas toujours existé. Depuis les quelques quinze dernières années, les cégeps connaissent une baisse de fréquentation importante. D'une part, l'ensemble des infrastructures et des services est conçu pour accueillir un nombre plus grand d'étudiants et d'étudiantes. D'autre part, le financement est en partie proportionnel au nombre d'étudiants et d'étudiantes. En somme, le financement manque pour que toute l'offre de services soit rentable dans plusieurs cégeps. Conséquence : les cégeps se sont embarqués dans une course à la clientèle

pour maintenir une certaine rentabilité dans leur baraque, d'où une concurrence entre les établissements.

Une gestion qui ressemble au modèle entrepreneurial

Parallèlement au sous-financement, des récentes réformes implantaient des exigences supplémentaires au niveau de la gestion administrative et pédagogique des cégeps. Depuis ces réformes, les cégeps sont notamment tenus de produire un plan stratégique.

Dans ce plan, le cégep doit formuler une mission qui lui est propre et qui le distingue des autres cégeps. Il établit des objectifs à atteindre pour réaliser sa mission et fait une planification des moyens qu'il mettra en œuvre ou des actions qu'il entreprendra au cours des prochaines années. Plusieurs ressemblances sont possibles avec les plans de développement que font les entreprises privées : on y prévoit, entre autres, comment améliorer la gestion administrative, l'organisation du travail, la gestion du personnel, la promotion...

Voici quelques exemples d'objectifs : « Adapter la structure administrative, l'organisation des services et les modes de fonctionnement dans le but de favoriser leur efficacité »³ ou, « Développer notre offre de programmes et de services en innovant et en diversifiant les modalités de prestation »⁴, sans parler des objectifs de promotion...

Le plan stratégique est évalué par un organe gouvernemental, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, laquelle a pour mandat d'évaluer également l'ensemble de la gestion administrative et pédagogique du cégep. Ce mécanisme de « reddition de comptes », à travers lequel le cégep doit témoigner de sa bonne gestion au gouvernement, existe depuis 1993 au Québec.

Gestion managériale et mondialisation néolibérale

Enfin, la gestion managériale et la reddition de comptes dans les cégeps n'ont pas été inventées au Québec : elles prennent racine dans la mondi-

alisation néolibérale, qui entend intégrer dans la grande logique de marché les secteurs traditionnellement publics comme l'éducation et la santé, voire privatiser ces secteurs.

Si l'enseignement post-secondaire n'est pas privatisé au sens strict du terme, on y intègre cependant, réforme par réforme (et attention à la prochaine), une conception plus utilitaire et clientéliste de l'enseignement. Imaginez des cégeps où l'on offrirait et développerait les programmes comme on offre et développe un produit, c'est-à-dire avec une étude préalable des clientèles potentielles afin de s'assurer de sa rentabilité, et en essayant de le distinguer des produits offerts par les concurrents. Et bien c'est déjà un peu le cas.

On y intègre également des modes de gestion copiés sur le privé, comme le plan stratégique et la reddition de comptes. L'institution doit dynamiser sa gestion avec un plan stratégique et attester de la qualité de sa gestion administrative et pédagogique devant une autorité quelconque en la matière. Pour les collèges, il s'agit de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, dont le rôle pourrait par ailleurs évoluer au gré des réformes à venir. Pour les entreprises, il y a les certifications ISO et CSA Z299. Il s'agit de modèles différents sur bien des points, mais leur profil général est similaire.

Comment les modèles de l'enseignement collégial évolueront dans les prochains changements qu'annoncera le gouvernement? À suivre...et attentivement, lorsque l'on comprend dans quel sens vont les réformes antérieures!

¹ La Commission des études traite de dossiers pédagogiques, tels l'admission, l'évaluation des apprentissages, l'évaluation des programmes et le calendrier scolaire. Elle est composée du directeur des études, de cadres, d'enseignants et d'enseignantes, de professionnel-le-s, d'employé-e-s de soutien et d'étudiants et d'étudiantes.

² Ce discours n'est pas exact, mais fortement inspiré du discours réel; les mots « marketing » et « vendre » ne sont, entre autres, pas inventés par l'auteure.

³ Plan stratégique de développement 2004-2009 du Cégep de Saint-Laurent.

⁴ Plan stratégique du Collège Rosemont.

La Commission des affaires étudiantes de la Fédération des cégeps rencontre l'ASSÉ

Par Jérôme Charaoui, étudiant en sciences pures au cégep de Saint-Laurent

La Commission des affaires étudiantes (CAÉ) de la Fédération des cégeps, l'instance regroupant les différentes directions des services aux étudiants des cégeps, a récemment sollicité une rencontre exploratoire avec l'ASSÉ. Une première pour notre jeune organisation! N'ayant pas l'habitude de ce type de rencontre, surtout avec une organisation avec qui nous avons de profonds différents sur certains dossiers, c'est avec l'aval du Congrès que nous avons accepté l'offre inattendue.

Mais qu'est-ce qui aurait pu inciter la Commission à demander une rencontre avec l'ASSÉ? Qu'est-ce qui aurait bien pu leur faire réaliser que la FECQ, avec qui la Commission a des contacts réguliers, n'est pas seule dans le paysage étudiant au collégial? Sans aucun doute, nos capacités d'organisation, de rassemblement et de mobilisation démontrées lors de la grève

générale illimitée ont eu ce genre de répercussion. Le sentiment positif des membres de la Commission par rapport à cette campagne nous le confirmait.

Nous avons donc profité de cette rencontre pour présenter l'ASSÉ comme organisation étudiante, ses principes et son plan d'action. Rapidement, la question que tout le monde avait autour de la table fut posée : « Pourquoi l'ASSÉ a-t-elle accepté cette rencontre? N'êtes-vous pas contre ce mode de fonctionnement? ». Ce à quoi nous nous sommes empressé-e-s de répondre que l'ASSÉ n'est pas contre l'idée d'avoir des liens de communication avec d'autres acteurs de l'éducation et que la collaboration avec ceux-ci n'est pas impossible, selon les enjeux concernés, le contexte et les positions politiques des acteurs en question.

Ensuite, nous avons eu l'occasion d'examiner ensemble leur plan d'action. Amélioration des services psychosociaux (psychologues, tra-

vailleurs et travailleuses de corridor), meilleure accessibilité des services de santé dans les cégeps et environnement sont parmi les nombreux dossiers en cours à la CAÉ et la Fédération des cégeps. Ensemble nous avons affirmé la pertinence d'un lien de communication entre nos deux organisations et un souhait de collaboration a été exprimé par la CAÉ, sans toutefois mettre rien de précis sur la table.

Quoiqu'une telle collaboration puisse certes apparaître comme un exercice intéressant, il ne faut pas se réjouir trop vite. Plusieurs des positions politiques de la Fédération des cégeps concernant des enjeux clés tels que la décentralisation, le mode de gouvernance et le mode de financement des cégeps sont franchement opposées aux nôtres. Lorsqu'une proposition sera sur la table, si cela se produit, nous devrons l'examiner minutieusement en ayant en tête les toutes les implications politiques et stratégiques que cela pourrait avoir.

Le labyrinthe de l'Aide financière aux études

Par Marie-Michèle Whitlock

C'est plus de 100 000 personnes qui sont bénéficiaires de l'Aide financière aux études (AFE) au Québec. Plusieurs d'entre eux et elles ne reçoivent que des prêts et peuvent se demander pourquoi? D'autres se voient tout simplement refuser leurs demandes et ne comprennent pas non plus le jargon administratif de l'AFE. L'ASSÉ offre plusieurs ressources de vulgarisation de l'AFE, dont ce texte, mais vous pouvez aussi consulter le site Internet et téléphoner au bureau pour poser vos questions!

L'AFE se base sur 3 principes fondamentaux qui guident ses actions et ses réformes, principes adoptés en 1974 lors de la refonte de la loi sur l'Aide financière aux études :

1- *Aucune personne ne doit se voir interdire l'accès aux études supérieures en raison de l'insuffisance de ses ressources.*

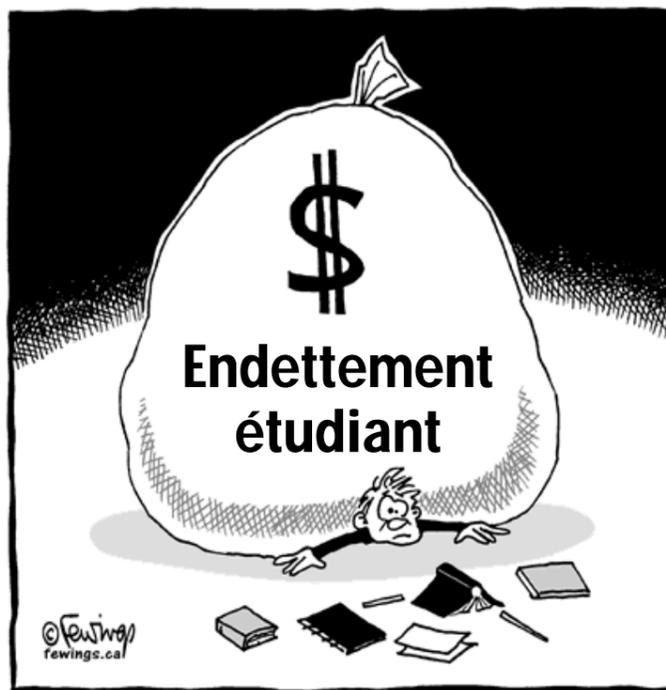
2- *L'étudiant-e, ses parents, répondant-e, conjoint-e, doivent demeurer les premiers responsables du financement de ses études. L'aide du gouvernement revêtant un caractère supplétif.*

3- *L'aide financière doit d'abord être attribuée sous forme de prêts avant d'être disponible sous forme de bourses.*

C'est par ces 3 principes de bases que l'AFE détermine QUI a accès au système d'aide financière aux études et quelle forme d'aide on lui octroiera. Il est important de savoir qu'un étudiant ou une étudiante sont rarement considérés-e-s autonome financièrement. Donc l'étudiant et l'étudiante sont dépendants et dépendantes financièrement de leur famille (parents ou conjoint-e-s).

Qu'est-ce que l'autonomie financière change au calcul des prêts et bourses?

Si vous n'êtes pas autonome, cela signifie que vos parents ou votre conjoint-e doivent contribuer à vos ressources financières. Que vous habitiez ou pas chez vos parents, ceux-ci doivent



déboursier beaucoup d'argent pour vos études, avant que l'aide financière débourse de son côté. Le calcul de l'AFE pour arriver au montant total que les parents doivent déboursier est irréaliste et ne tient pas compte des réels revenus et dépenses des parents. Par ailleurs, même si les parents ont les moyens, il est rare que les étudiants et étudiantes reçoivent le montant que l'AFE exige de ceux-ci. L'AFE répond invariablement aux étudiants et étudiantes de poursuivre leurs parents en justice si ceux-ci ne payent pas leur part.

Qui est autonome pour l'AFE ?

Généralement, les étudiantes enceintes de 20 semaines, les personnes mariées ou en union civile, une personne ayant arrêté les études pendant une période de 2 années consécutives et certaines personnes au deuxième cycle universitaire (maîtrise, doctorat). On peut constater que le système d'aide financière aux études est loin d'être universel et accessible.

Il est aussi important de considérer que cette aide vient premièrement en prêts et ensuite, en cas de besoin extrême, en bourses. Mais lorsqu'il est temps de couper dans le système ou même lorsqu'il y a eu erreur de calcul, c'est dans les bourses que le gouvernement coupe en premier.

L'ASSÉ remet en question les principes de base de l'AFE, le principe d'endettement et le principe de dépendance financière des étudiants et étudiantes. Dans les principes de base de l'ASSÉ concernant le système de prêts et bourses : L'ASSÉ se positionne pour un régime d'aide financière adéquat ayant pour but d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux. Ce principe de base est un objectif à long terme, un projet de société, tout comme la gratuité scolaire. Dans les revendications adoptées lors de campagne sur les prêts et bourses, l'ASSÉ se positionne : Pour l'autonomie financière dès le départ du domicile familial ainsi que pour l'abolition de la contribution parentale, de la contribution du conjoint et-ou de la conjointe et de la contribution de l'étudiante et-ou de l'étudiant. Ces positions ont pour but de rendre le système de prêts et bourses accessibles à une plus grande majorité de personnes.

Ma dette d'étude je dois la rembourser quand ?

Dès le mois suivant la fin de vos études à temps plein, les intérêts sont maintenant à votre charge et s'accumulent. Par ailleurs, vous pouvez attendre 6 mois avant de commencer à rembourser le capital. Pendant ces 6 mois, vous avez le choix de payer vos intérêts ou de les ajouter à la dette, c'est-à-dire de les capitaliser. Si vous êtes étudiant ou étudiante à temps partiel vous devez commencer à rembourser votre dette, même si vous bénéficiez du système de prêts pour études à temps partiel. Si vous n'avez vraiment pas les moyens (revenus mensuels bruts inférieurs à 1220 \$) vous pouvez avoir accès au programme de paiement différé. Informez-vous!

Est-il trop tard pour faire une demande d'aide financière aux études?

NON, il n'est pas trop tard pour faire une demande d'aide financière aux études, vous pouvez faire une demande à tout moment dans votre année scolaire. Vous avez un délai de 60 jours après votre dernier mois d'études reconnues pour présenter une demande. Vous pouvez faire une demande par Internet : www.afe.gouv.qc.ca ou remplir un formulaire papier qui est disponible au bureau de l'aide financière aux études de votre institution scolaire.

Déterminez si la personne est considérée autonome financièrement selon l'aide financière aux études :

- 1- Une femme de 24 ans, qui habite en appartement depuis l'âge de 18 ans, étudie à sa deuxième année de BAC et travaille comme serveuse dans un restaurant;
- 2- Un homme de 19 ans qui habite chez ses parents et étudie en technique au cégep;
- 3- Une femme mariée à une autre femme civilement étudiante au cégep;
- 4- Une femme de 21 ans qui a arrêté d'étudier pendant 1 an de façon consécutive, qui habite en appartement depuis 3 années et commence l'Université;
- 5- Une femme qui a un enfant de 2 ans, étudiante en technique au cégep;

Réponses au bas de cette page.

Pour en savoir plus sur l'AFE

Plusieurs documents sont disponibles sur notre site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca
Vous les trouverez dans les sections Documents et Revue Ultimatum ou en effectuant une recherche.

Le Guide Syndical de l'AFESH-UQÀM est une autre ressource intéressante pour de l'information sur l'Aide financière aux études : www.uqam.ca/afesh

Vous trouverez également de l'information au bureau d'aide financière de votre établissement scolaire ou sur le site Internet du gouvernement : www.afe.gouv.qc.ca

Campagne de consultation sur l'AFE

Par le Conseil exécutif

Le régime d'Aide financière aux études québécois (AFE), programme existant pour permettre une plus grande accessibilité aux études supérieures et améliorer le niveau de vie d'étudiants et d'étudiantes moins nantis, fait, cette année, l'objet d'une campagne de consultation.

Pourquoi parler d'aide financière aux études ?

Avec les mobilisations massives de l'hiver et du printemps dernier, le mouvement étudiant a démontré jusqu'à quel point il était prêt à lutter pour préserver l'accessibilité aux études. La grève maintenant conclue par une entente moins que satisfaisante, il nous faut constater que l'Aide financière aux études est toujours un programme insuffisant qui favorise bien plus l'endettement individuel que l'aide qui est pourtant nécessaire à une meilleure réussite.



Nous sommes convaincu-e-s que le pouvoir de mobilisation du mouvement étudiant n'est pas décédé avec la grève. Il réapparaîtra éventuellement et ce sera l'occasion pour l'ASSÉ et le mouvement étudiant de réclamer un régime d'Aide financière qui répond réellement aux besoins des étudiants et des étudiantes.

Pourquoi une campagne de consultation ?

Par une consultation large de la population étudiante, nous voulons apprendre quels sont les points précis du régime de l'AFE qui causent problèmes. Ce sont sans équivoque ceux et celles qui vivent ces problèmes qui sont les mieux placé-e-s pour les souligner et proposer des solutions appropriées.

Nous voulons également savoir quelles solutions devraient être mises de l'avant. On sait trop bien comment le gouvernement entrevoit "solutionner" les problèmes sociaux et nous voulons donc être prêts et prêtes à avancer des idées qui seront dans l'intérêt général.

Comment participer ?

- 1- Remplir et nous faire parvenir le formulaire de consultation;
- 2- Distribuer des formulaires et inviter d'autres à le remplir;
- 3- Organiser et/ou participer à un débat sur l'AFE;
- 4- Soulever le point en Assemblée générale et adopter des revendications.

Le formulaire de consultation

www.asse-solidarite.qc.ca/formulaires/afe

Une version papier en français et en anglais est également disponible sur notre site Internet.

Retour sur la grève étudiante et son impact sur le système d'Aide financière aux études

Par François Baillargeon, étudiant en histoire à l'UQAM

Si la difficile et interminable grève de l'année dernière a permis d'éviter le pire en démantelant les aspects les plus pernicious de la réforme de l'AFE, il importe de faire un bilan critique de cette lutte afin d'en tirer des leçons qui nous serviront dans nos prochaines luttes.

D'une part, toute importante qu'elle fut, il ne s'agit que d'une victoire défensive et partielle. On peut se rappeler d'ailleurs qu'en début de campagne (automne 2004), les membres de l'ASSÉ s'étaient entendus pour revendiquer des améliorations immédiates au régime de l'AFE, soit la reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial. On peut s'étonner d'ailleurs qu'un mouvement de contestation d'une telle ampleur se soit finalement cantonné dans une perspective défensive. Certes, le réalisme étroitement opportuniste des fédérations a pesé lourd dans le rétrécissement des perspectives. En revanche, les éléments les plus progressistes du mouvement de grève, même à l'intérieur de l'ASSÉ, ont certainement manqué d'audace et de confiance en ce que permet un rapport de force créé par une mobilisation de masse.

Sur un plan strictement tactique, nous aurions tiré avantage à formuler des revendications plus offensives. Pour colmater rapidement une brèche en expansion, le gouvernement aurait probablement cédé plus rapidement devant la menace d'un mouvement étudiant ne se contentant plus du statu quo. La modération de nos exigences a contribué à notre faiblesse.

Éléments de la réforme de l'AFE 2003-2004

Résultats de l'entente FECQ-FEUQ-MEQ

Hausse des plafonds des prêts, dont le résultat fut la conversion de 103 millions \$ de bourses en prêts.

Les nouveaux plafonds ont été maintenus intacts pour l'année 2004-2005; en 2005-2006, ils seront partiellement rétablis, mais ce n'est qu'en 2006-2007 qu'ils devraient être ramenés à leur niveau d'avant la réforme. Entre temps, c'est malgré tout environ 140 millions \$ de bourses dont les étudiants et étudiantes auront été privé-e-s, alors que la CASSÉÉ exigeait une annulation rétroactive de la réforme.

Introduction des frais de scolarité comme variable dans le calcul du niveau des plafonds de prêts. Autrement dit, le régime de l'AFE était ajusté à toute éventuelle hausse des frais à laquelle aurait correspondu une hausse de l'endettement.

Les plafonds de prêts sont à nouveau déterminés par des montants fixes, selon les niveaux d'enseignement, sauf pour les institutions privées au secondaire et au collégial.

Versement mensuel de l'aide au lieu du versement intégral en début d'année.

Aucune modification

Hausse de plus de 30% de l'endettement pour les étudiants et étudiantes des cycles supérieurs à l'université, dû au calcul mensuel de l'aide (ceux-ci et celles-ci sont réputé-e-s aux études à temps plein durant l'été).

Aucune modification

Octroi de l'aide intégralement sous forme de prêt et affectation du montant de la bourse au remboursement de ce prêt à la fin de l'année scolaire (ajusté en fonction d'une vérification des revenus du ou de la bénéficiaire et directement versé à la banque). Autrefois, les bénéficiaires recevaient directement leur bourse en début de session.

Aucune modification

LA NOUVELLE CROISADE

Les intégrismes à la conquête du Québec

Par **Martine Poulin, Comité femmes de l'ASSÉ**

La mouvance politique occidentale d'aujourd'hui est loin d'être glorieuse et nous sommes en droit de nous demander si nous nous approchons un tant soi peu des glorieuses années 1980 au cours desquelles la droite conservatrice dominait les hautes sphères étatiques tandis que le fluo et les épauettes dominaient la mode vestimentaire. Vous voulez des noms : G. Bush, W. Schüssel (Autriche), A. Merkel (Allemagne), P. Fortuyn (Pays-Bas jusqu'en 2003), S. Berlusconi (Italie), K. Marcinkiewicz et L. Kaczynski (Pologne, homophobes notoires), Star Académie, etc. Camarades, l'heure est grave : le mauvais goût est à nos portes!

Or le Québec, sous ses dehors progressistes, est un enjeu pour la droite conservatrice. Même si les partis de centre gauche luttent ardemment à grands coups de réformes néo-libérales pour dépasser les conservateurs et conservatrices par la droite, ceux-ci et celles-ci tentent tout de même une percée sur la terre des infidèles. C'est dans cette optique qu'il faut voir le « Congrès Vie et famille 2005 », d'ailleurs baptisé dans l'informel mais sans discrétion de la part des groupes qui l'organisent « congrès pro-vie » : ils aspirent à conquérir le village d'irréductibles que nous sommes.

Ne soyons pas dupes!

Si le titre de « député chevalier suprême des Chevaliers de Colomb » à de quoi nous faire rire, il ne faut toutefois pas se leurrer : ces gens sont puissants et fortunés. En effet, le Congrès Vie et Famille¹ nous propose une pléiade de conférenciers (23) et conférencières (8) qui font partie des hautes sphères de la société : docteur-e-s, écrivains², hommes d'églises, politiciens, etc. Ces gens ne sont plus des marginaux : ils sont grassement financés par la droite religieuse et prennent de plus en plus de place dans les différentes sphères de la société.

Le discours que ces gens vont tenir à Montréal au mois de novembre prochain tourne autour des thématiques suivantes : opposition à l'avortement, au mariage gai, au divorce, à l'immigration, à l'euthanasie; promotion de la famille nucléaire traditionnelle, de la femme au foyer, de politiques natalistes, d'idées homophobes et racistes. Bref, un soufflet violent dirigé à l'encontre des valeurs qui nous animent, en direct du

sanctuaire des sanctuaires, l'Oratoire St-Joseph.

Mon corps, c'est mon corps...

Notons sans surprise qu'une majorité d'hommes vont, encore une fois, discourir de la question du droit à l'avortement, de la libre dis-



« Ôte ton rosaire de mes ovaires! »

position du corps des femmes et du retour au foyer. Cela n'est pas sans importance et il faut se méfier de la résurgence de ce discours : l'avortement n'est pas un acte légal au Canada, il est simplement décriminalisé. Il suffirait donc de peu pour changer le cours des choses.

Enfin, notons que les politiques natalistes, fruits des hommes et rares femmes au pouvoir (politique et économique) ont des résultats concrets et parfois désastreux sur la vie des femmes. En Occident, certains groupes d'intérêts font la promotion de la natalité pour sauver le pays de la crise démographique, parce qu'il faut faire plus de bébés blancs. Du coup, les cliniques de planning familial ferment un peu partout et les cliniques d'avortement disparaissent³. Au même moment, des femmes sont stérilisées contre leur gré dans les pays dits « en voie de développement » pour répondre aux impératifs politico-économiques du moment. Il devient donc nécessaire aujourd'hui de réactualiser la revendication féministe de réappropriation du corps des femmes par les femmes!

Avortons!... leur congrès

Pour réagir au Congrès Vie et famille, une coalition ponctuelle de groupes et d'individus a été mise sur pied à Montréal et a pris le nom «

Coalition Avortons leur congrès »⁴. Le but de cette coalition est de faire clairement comprendre aux conservateurs et conservatrices qu'ils et elles ne sont pas les bienvenu-e-s au Québec. C'est pourquoi les membres de cette organisation, dont l'ASSÉ fait partie⁵, ont choisi d'organiser une grande manifestation suivie d'un rassemblement festif le samedi 19 novembre 2005. Le but : rassembler le plus de gens possible pour faire comprendre à la droite qu'elle ferait mieux d'appuyer sur le bouton « autodestruction ». Un comité d'accueil est aussi appelé pour le jeudi 17 novembre, toujours dans une atmosphère festive, drôle voire même audacieuse (choquons la droite!). Enfin, la coalition fera relâche le 18 novembre, laissant le vendredi libre à l'imagination de tous et toutes.

Notons que cette coalition a choisi de se réunir sur des bases claires. Les grandes lignes de la plate-forme se résument ainsi : contre les intégrismes, le patriarcat, les rôles sociaux sexués (hétérocentrisme), le racisme, le contrôle religieux; pour l'autonomie et la liberté face à notre corps, notre sexualité, notre identité sexuelle, notre santé⁶. De plus, les organisatrices et organisateurs ont choisi de ratisser large pour l'événement et invitent tout le monde à participer à la dénonciation de la droite : mouvement étudiant, féministe, gai, lesbienne et queer, travailleurs et travailleuses, familles, etc. Parlez-en à vos ami-e-s : toute l'information, incluant tracts et affiches, est disponible sur le site Internet de la coalition à l'adresse suivante : www.libre-choix.ath.cx

¹ Pour la liste des conférenciers et conférencières ainsi que les détails du congrès : <http://www.cqv.qc.ca/activite2.htm>

² Notez que si le terme n'est pas féminisé, c'est qu'il n'y a que des hommes...

³ Les revendications des femmes et des féministes allaient dans le sens du droit à l'avortement libre, gratuit et accessible. Or, certaines régions du Québec n'ont aucune clinique d'avortement (Chaudière-Appalaches, Conseil-Cri-de-laBaie-James) ou un seul établissement (Estrie, Outaouais, Nord du Québec), forçant les femmes à faire parfois plusieurs centaines de kilomètres pour obtenir ce service.

⁴ Voir le site Internet : www.librechoix.ath.cx

⁵ Le Comité femmes et le CRAM participent activement à la Coalition et le Congrès des 8-9 octobre a pris position en faveur d'appuyer officiellement la coalition.

⁶ Voyez par vous-mêmes; plate-forme disponible sur le site Internet : www.librechoix.ath.cx

Passons à l'action !

**Jeudi
17 novembre**

Comité d'accueil festif

**Rendez-vous à 18h00
métro Côte-des-Neiges**

Amenez vos instruments, tam-tams... on va faire du bruit!

Les idées rétrogrades et anti-féministes n'ont pas leur place, ni à Montréal, ni ailleurs au monde!

Participons aux actions organisées par la Coalition Avortons leur congrès!

**Samedi
19 novembre**

Marche sur l'Oratoire suivi d'un rassemblement populaire

**Rendez-vous à 12h00
au Parc Jean-Brillant
(métro Côte-des-Neiges)**

Les femmes en lutte

par **Marc-André Fortin, étudiant en arts et lettres, profil langues modernes au Cégep de Drummondville**

De mémoire d'homme (et de femme), le patriarcat a toujours guidé les sociétés : les hommes ont accédé au pouvoir, ont dominé, détruit et construit des empires, imposé les lois religieuses et maritales. Jadis, par sa force physique et ses attitudes masculines parfois agressives ou discriminatrices, l'homme a subordonné la femme, plus qu'injustement. Les temps ont changé, et la bombe féministe a explosé au vingtième siècle. Les femmes ont obtenu le droit de vote, l'accès aux universités, une relative autonomie légale et financière, et plus encore. Elles ont fait tant de gains qu'aujourd'hui nous croyons, malheureusement à tort, qu'elles sont devenues égales aux hommes, qu'elles jouissent des mêmes privilèges. Peut-être que la comparaison du Québec à d'autres sociétés adoucit l'impact, mais, ici même, les femmes sont encore traitées comme des êtres inférieurs aux hommes.

Sur un premier plan, notre langue s'avère déjà sexiste. On nous apprend dès le primaire que le masculin l'emporte sur le féminin, peu importent les conditions et les contextes. Notre français, codifié par des hommes de lettres, avait pour intention de conserver le régime en place, de réitérer, dans notre parler, la dominance de l'homme. Face à cet outrage, il nous faut réagir en féminisant nos propos oraux et écrits. Serait-ce une perte de temps que de toujours faire suivre le mot « étudiantes » après « étudiants », que de porter attention sur toutes les formes possibles du féminin dès qu'une seule femme est incluse dans un groupe, tout comme c'est le cas pour le masculin? Il s'agit d'une habitude à adopter qui, bien au-delà de la simple notion de temps, vise l'inclusion complète des femmes dans les débats et dans la société en général.

Sur un deuxième plan, on croit que les femmes possèdent tous les outils pour réussir, que leur condition est identique à celle de l'homme. En effet, elles ne sont pas sans ressources, et font preuve de génie, particulièrement au cégep et à l'université, pour conjuguer travail, famille et études. Mais la femme a beaucoup plus souvent que le mari la charge des enfants; elle sacrifie ses études au profit de sa famille alors que l'homme est émancipé de cette contrainte à sa vie professionnelle. La femme est accablée, dans la plupart des médias, d'une image superficielle et stéréotypée, de critères de beauté élevés. C'est le retour de la femme-objet, répondant docilement aux pulsions du mâle. Son corps est utilisé pour la vente et la persuasion; ses attraits physiques deviennent parfois un critère d'embauche. Devant toute cette pression pour atteindre la perfection, la femme se sent démunie. Les femmes et les hommes doivent s'affranchir de ce concept de femme-objet, ne pas l'ex-

iger ou se l'exiger. Bref, ils et elles doivent le rejeter pour assurer la dignité et l'intégrité de toutes et tous.

Sur un troisième plan, les conséquences de l'avortement reviennent inlassablement aux femmes. L'avortement est encore perçu comme un acte démoniaque et immoral. La jeune femme s'est affranchie du poids de sa sexualité sans que l'homme ne reconnaisse cette indépendance. De nos jours, on vilipende vaillamment les jeunes femmes démolies psychologiquement par une grossesse imprévue en soulignant leur irresponsabilité et naïveté. Les garçons, au moins autant responsables du drame, ne se sentent nullement concernés par les problèmes qu'engendre l'avortement. Il ne s'agit pas ici de remettre en question les bienfaits de l'avortement - il est un gain pour tout mouvement féministe, permettant aux femmes de ne pas subir la totalité des contre-coups d'un événement imprévu -, mais bien de se responsabiliser face à cette réalité. (Christine Delphy, Parole de femmes)

Sur un quatrième plan, rappelons-nous que les femmes monoparentales constituent la couche la plus pauvre de la société et que plus de 85 % des victimes d'agression sexuelle sont de sexe féminin (Statistiques Canada). Les femmes touchent, en moyenne, un revenu 65 % inférieur à celui des hommes. De plus, elles sont les principales bénéficiaires des services sociaux joyeusement supprimés en cette époque néo-libérale. Est-il possible, à la lumière de ces constatations, de parler sérieusement d'égalité?

La situation féminine ne fait que s'aggraver au Québec. Même confrontées à tous ces problèmes, les femmes refusent de s'affirmer féministes, car nous avons une image déshonorante du mouvement. Une féministe n'est pas une tueuse d'hommes, une brûleuse de soutiens-gorge ou une femme manquée : c'est une femme qui revendique l'égalité des sexes. Tout simplement.

Ainsi, la cause féministe est loin d'être gagnée. Les inégalités, bien que camouflées, existent toujours ou sont banalisées. La formation de comités femmes dans les cégeps et universités de la province est donc fondamentale. Ces comités permettent un rappel constant de la situation féminine auprès de la population étudiante et des luttes à engager dans la société en général. Concrètement, le comité femmes peut axer ses actions sur la féminisation des propos dans les différentes instances de l'association étudiante, exercer des pressions sur l'administration pour la féminisation des textes, créer une garderie en milieu scolaire pour les mères aux études, mobiliser et informer la population étudiante sur l'importance de la lutte féministe, etc. Le comité femmes se veut donc défenseur de l'équité et souhaite étendre son influence sur l'ensemble de la société.

Les comités femmes

Par **Martine Poulin, Comité femmes de l'ASSÉ**

Le Comité femmes de l'ASSÉ est un lieu de réflexion et d'information sur la situation des femmes et la cause féministe. C'est aussi un organe d'organisation des luttes féministes en éducation et au sein de la société, ainsi qu'un soutien aux comités femmes locaux.

Puisque les droits des femmes sont encore aujourd'hui bafoués à grands coups de stéréotypes, de pauvreté, de violence, nous devons nous organiser et lutter contre les injustices et l'oppression. La cause des femmes fait partie intégrante de toutes les sphères de la société, y compris l'éducation.

À ce titre, il est aussi nécessaire de créer des comités femmes locaux au sein de chacune des institutions d'enseignement, pour lutter contre l'oppression des femmes rendue invisible parce que normalisée. Les comités femmes locaux sont les lieux de conscientisation, d'information et de mobilisation par excellence. L'action féministe au local permet de stimuler la réflexion et de créer une forte solidarité pour combattre les inégalités hommes-femmes.

Pourquoi créer des comités femmes locaux?

Pour se donner une voix contre l'oppression des femmes érigée en norme.

Pour prendre conscience du chemin qu'il reste à faire.

Parce qu'il y en a marre du « quand on se compare, on se console »

Parce que « Je ne suis pas féministe mais... »

Pour créer un réseau de solidarité.

Pour conscientiser, informer, mobiliser.

Pour ne plus être seule.

Pour partager.

Pour agir.

Vous voulez prendre contact avec le comité femmes de l'ASSÉ, envoyez un courriel à :

comite-femmes@asse-solidarite.qc.ca



Politique de féminisation de l'ASSÉ

La féminisation est utilisée pour inclure les femmes dans la langue française. L'ASSÉ s'est dotée de la politique de féminisation suivante :

À l'écrit :

Les mots ayant une différence au niveau de la sonorité doivent être féminisés au long et les mots dont la sonorité ne change pas doivent être féminisés à l'aide du trait d'union (-) selon les règles de la grammaire française.

Exemple : Les étudiants et les étudiantes concerné-e-s.

À l'oral :

Les mots ayant une différence au niveau de la sonorité doivent être féminisés au long et les mots dont la sonorité ne change pas ne sont dits qu'une seule fois.

Exemple : Les étudiants et les étudiantes.

Vers la démocratie directe... au secondaire !

Par Arnaud Theurillat-Cloutier, étudiant à l'école secondaire Sophie-Barat

Au printemps dernier, la grève déclenchée par l'ASSÉ a attiré l'attention de beaucoup d'élèves de notre école secondaire, Sophie-Barat¹. Conséquemment, un regroupement d'élèves s'est rapidement formé dans ce que l'on peut appeler un « comité de mobilisation ». Il a réussi à donner un peu d'information aux élèves sur les raisons de la grève par l'entremise de plusieurs distributions massives de tracts et par la diffusion de messages à l'interphone. Tout cela malgré les attaques de la direction qui a comparé certains de nos messages à de la propagande qui « dans l'histoire de l'humanité a anéanti des peuples par la haine »². Il a également permis une meilleure mobilisation dans les différentes actions entreprises par la suite (manifestations des écoles secondaires, "grève" d'une demi-journée, assemblée générale, etc.).

Tout au long de cette période d'agitation dans le milieu de l'éducation, le comité a remarqué différents problèmes, comme l'impuissance et le manque de représentativité et d'indépendance du Conseil étudiant. Effectivement, lorsque venait le temps d'informer les élèves des bouleversements dans le monde de l'éducation, l'information ne sortait que rarement du cercle du Conseil. De plus, si des actions voulaient être posées, les embûches de la bureaucratie de l'école étaient nombreuses et les négociations avec la direction ardues, puisque les membres du Conseil représentaient extrêmement mal les voix des élèves de l'école.

Les problèmes soulevés pendant la grève ont fait germer dans nos têtes l'idée de transformer notre Conseil étudiant en une association étudiante basée sur le modèle que l'on peut retrouver dans les cégeps et les universités. Nous avons donc commencé à rédiger notre charte en nous inspirant des Statuts et Règlements de la SoGÉÉCoM³. Une première version a été achevée au début de l'été. Toutefois, nous sommes actuellement obligé-e-s de la retra-

vailer puisqu'elle n'était pas tout à fait adaptée au fonctionnement d'une école secondaire. Également, nous devons reformuler les articles pour les rendre plus accessibles à l'ensemble des élèves.



Parallèlement, nous avons entrepris des démarches auprès de la direction pour lui faire part de notre projet de modification des structures actuelles. Pour le moins surprise de ces démarches, cette dernière nous a aimablement

espérons qu'elle cessera lorsque notre association sera active. Elle nous a aussi suggéré d'aller vérifier la loi 180 sur l'Instruction Publique afin de s'assurer que notre projet la respectait, ce que nous avons fait. À notre grand plaisir, nous avons

ainsi constaté que toutes nos démarches étaient parfaitement légales. Cependant, malgré ces inquiétudes et l'incompréhension de nos revendications, la direction ne s'est jusqu'à présent pas opposée à nos actions. Une tournée de classe en secondaire 1 et 2 a déjà été effectuée et celle des secondaires 3, 4 et 5 suivra bientôt. Ces tournées nous servent à expliquer le projet aux étudiants et à s'assurer de leur appui pour être certains que nos efforts ne soient pas vains, l'écriture de notre future charte étant une tâche difficile.

Dès que cette charte sera terminée, nous espérons qu'elle devienne un modèle pour les autres écoles secondaires qui, possiblement, nous rejoindront dans ce projet. Une fois plusieurs associations créées, nous tenterons de former une coalition les regroupant. Nous sommes sûr-e-s que ce système beaucoup plus démocratique permettra de mieux représenter les élèves du secondaire et ainsi, de mieux défendre leurs droits, dans la vie de tous les jours, mais surtout en cas de remous futurs dans l'éducation.

Bien que certain-e-s pensent que des associations au secondaire ne changeront rien, nous considérons que le seul fait de rendre les choses plus démocratiques et de permettre une bien meilleure circulation de l'information conscientisera, nous l'espérons, un plus grand nombre d'élèves à ce qui se passe à l'intérieur de leur école ainsi que dans la société en général. Après tout, il n'est jamais trop tôt pour se conscientiser!



répliqué : « Vous ne comptez pas défendre vos droits, quand même?! » ou encore « Si un élève propose d'abolir l'école le vendredi, que se passera-t-il? ». Ces commentaires condescendants nous ont choqués; cette attitude à vouloir toujours nous faire passer pour de vulgaires irresponsables est des plus méprisantes et nous

¹ École secondaire située dans le nord de Montréal au bord de la Rivière des Prairies.

² Propos de la directrice de l'école Sophie-Barat.

³ Société Générale des Étudiantes et Étudiants du Collège de Maisonneuve.

Impliquez-vous!

Vous pouvez participer activement au développement de la lutte que mène l'ASSÉ pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire en vous impliquant dans les comités de l'ASSÉ :

- Comité journal
- Comité femmes
- Comité d'information
- Comité formation
- Comité de recherche et de réflexion
- Comité aux relations internationales
- Comité des affaires académiques et pédagogiques
- Conseil exécutif

Pour connaître les mandats des divers comités, les modalités d'élection, les projets en cours et plus encore, contactez-nous!

Pour gagner, il faut s'affilier!

Par Gabriel Dumas

Durant la récente grève générale illimitée des milliers d'étudiants et d'étudiantes se sont rassemblé-e-s afin de se battre pour le droit à l'éducation. Ils et elles ont su démontrer par leur nombre et leurs convictions une force importante qui peut avoir de l'impact. Mais la lutte est loin d'être terminée, nous avons encore bien des combats à mener avant d'en arriver à la gratuité scolaire à tous les niveaux.

Et si nous voulons lutter de la manière la plus efficace possible il est important de s'unir dans des structures définies et selon des idées communes. C'est exactement ce à quoi servent les associations étudiantes; les associations étudiantes sont des structures qui nous permettent de mettre nos ressources et nos énergies en commun dans un même but défini. Par exemple, produire et distribuer un journal étudiant, s'occuper d'organiser des débats, planifier une assemblée générale, etc.

Mais non seulement il importe de s'organiser en association étudiante au niveau local, mais il est tout aussi important de s'organiser au niveau national. Une association locale peut très bien exercer une pression sur une administration locale, mais face au gouvernement, nous avons besoin d'une association nationale. Une association nationale est aussi nécessaire afin de pouvoir coordonner des campagnes nationales, telle la dernière grève générale illimitée.

Cette campagne fut d'ailleurs initiée par l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), qui ensuite créa la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE) afin de réunir un plus grand nombre d'associations étudiantes désirant lutter contre la réforme de l'Aide financière aux études et pour le maintien du réseau collégial, dans une perspective de gratuité scolaire, en appliquant le syndicalisme de combat.

Vide, suite de la page 2

parle-t-on? Quelle forme doit prendre un « débat public » sur cette question? Aucune suggestion. Au delà de ça? Appuyer le premier ministre dans sa lutte contre le déséquilibre fiscal. Former un comité ad hoc pour discuter des services offerts aux enfants de 0 à 17 ans. Donner de la force aux tables interordres.

Et, enfin, grand chantier : établir « un plan de valorisation de l'éducation, bien appuyé sur les connaissances des partenaires de l'éducation de même que sur la recherche portant sur les attitudes des Québécois et des entreprises québécoises à l'égard de l'éducation et de la formation continue. » Quelle audace! En bref, « on a pas fait notre travail, que d'autres le fassent à notre place ».

C'est lorsqu'on saisit qu'il tourne à vide que l'on comprend toute l'horreur d'un tel rapport. Dans le vide de ses phrases, dans le creux de ses mots existe, comme latente, une vision très claire du politique. Cette vision, le sociologue Michel Freitag l'appelle avec justesse le modèle décisionnel-opérationnel.

C'est cette politique des comités d'expert et des gouvernement de gestionnaires. Une politique sans projet et sans idée, une politique où personne ne va à l'avant-scène pour proposer une direction à prendre. Dans l'univers du rapport Gervais, il est question de débats de chiffres et d'arcanes financières accessibles aux seuls experts patentés qui peuvent nous dire quoi penser et pourquoi le penser.

Une telle approche du politique est, en premier

Qu'est-ce que le syndicalisme de combat?

Le syndicalisme étudiant de combat part du principe de base que l'étudiant ou l'étudiante sont considéré-e-s comme un travailleur intellectuel ou une travailleuse intellectuelle. Il vise la défense des intérêts de la population étudiante par la force du nombre, c'est-à-dire par l'information et la mobilisation constante de cette population, à l'aide de structures démocratiques contrôlées par les membres.

Les fondements du syndicalisme de combat sont la solidarité, l'établissement d'un rapport de force avant toute négociation et la démocratie directe.

La solidarité signifie que nous luttons de pair avec les autres mouvements sociaux car nous considérons que l'étudiante ou l'étudiant sont avant tout une citoyenne ou un citoyen. Donc, nous ne luttons pas pour que des améliorations au système d'éducation soient faites au détriment d'autres programmes sociaux, car nous désirons une meilleure société dans son ensemble.

Ensuite, établir un rapport de force, c'est faire en sorte que lors de négociations, l'autre partie (le gouvernement ou une administration locale dans notre cas) n'ait pas le choix de prendre en considération nos revendications. Ce rapport de force se bâtit en exerçant différents moyens de pressions (manifestations, grèves, occupations) afin de se faire entendre et de mettre de la pression sur l'autre partie.

Pour la construction d'un rapport de force efficace, il faut préalablement avoir fait un travail constant d'information auprès de la population étudiante. Car, plus la population étudiante est informée et mobilisée, plus elle sera alerte aux attaques face aux droits à l'éducation et moins elle se laissera berné par le gouvernement.

lieu, une mauvaise nouvelle pour le monde de l'éducation car l'éducation est d'abord un projet. Les membres peu ragoûtants de ce comité ne dégagent ou n'appuient aucun projet dans la société, n'en formulent pas et ne créent pas de lieu pour que d'autres puissent le faire.

À l'inverse on nous propose des débats déjà balisés, des tables de concertations, des comités ad hoc et des plans de valorisation. Autant de stratégies de communications pour faire passer des idées toutes faites, pour donner à la population un regard bien précis sur le monde de l'éducation. Tous les experts nous dirons qu'il faut dégeler, et on finira en définitive par le faire, faute d'avoir débattu en dehors des impératifs de la réalité économique.

Penser pendant qu'il en est encore temps

L'inacceptable hausse des frais de scolarité est à nos portes. Elle est l'une des premières manifestations concrètes de cette nouvelle gangrène des esprits : la « lucidité » brûlante qui vide le crâne de sa matière grise pour qu'il puisse se laisser habiter tout entier par une « réalité » devenue inévitable, inéluctable, impériale, s'imprimant immédiatement à son émotion par la rétine.

Cette réalité, c'est celle du choc démographique, du vieillissement de la population, de la concurrence internationale. Celle d'un monde compris comme la course à la productivité et à la compétitivité avec des pays où règnent des « conditions d'emploi » relevant plutôt de l'esclavage salarié. C'est à se demander comment le Québec pourra devenir compétitif sans calquer le même modèle.

En résumé, ce mode d'organisation a beaucoup de pouvoir parce que l'administration locale et le gouvernement savent que derrière les personnes transmettant les demandes de la population étudiante, il y a une masse de personnes informée, mobilisée et prête à combattre pour défendre ses revendications et ses droits. Donc la cible visée ressent une pression, elle voit qu'elle n'a pas le choix de concéder à ce qu'on lui demande.

Évidemment, la démocratie directe est une composante vitale du syndicalisme de combat. La démocratie directe signifie que toutes les décisions partent de la base par le biais des assemblées générales. Sans cette démocratie, l'information, la mobilisation et l'organisation d'actions deviennent impossibles.

Afin d'avoir un exemple concret de l'application du syndicalisme de combat nous n'avons qu'à regarder la récente campagne de grève générale illimitée. Elle établissait un rapport de force car elle était en soi un moyen de pression. Mais ce sont surtout les nombreuses actions qu'elle permettait d'exercer (occupations, blocage du pont du casino, manifestations populeuses, etc...) qui contribuaient à augmenter la pression sur le gouvernement.

En résumé, choisir de s'affilier à l'ASSÉ pour défendre le droit à l'éducation est un moyen de pression en soi. La meilleure façon d'éviter les attaques du gouvernement et de l'amener à plier face à nos demandes, c'est de créer une organisation permanente permettant de rassembler un plus grand nombre de personnes possible et de mettre en commun de plus grandes ressources matérielles. Ainsi, au lieu de faire face à des associations étudiantes atomisées, le gouvernement sera confronté à une organisation nationale déterminée à mener la lutte immédiate jusqu'au bout mais aussi à préparer celles qui vont suivre.

Et c'est en définitive ce qu'on nous propose : un Québec circa 1930, sans syndicats, sans programmes sociaux, où le rôle des institutions d'enseignement se limite à la formation d'une main d'oeuvre rompue à la stricte efficacité, à la polyvalence et à la non-pensée, en somme tout droit sortie des Temps modernes de Chaplin.

Pour contrer ce mouvement, qui montera aux barricades? La FEUQ et la FECQ qui raisonnent le monde selon la même logique et qui ont accepté de cautionner ce rapport unanime? Les médias déjà vendus à l'idée? Les partis politiques de gauche encore méconnus de la plupart des gens? Les étudiants et étudiantes pressé-e-s de trouver un emploi?

Quant à l'ASSÉ, elle pourrait rassembler une masse plus large et plurielle puisque ses revendications politiques sont précisément celles dont le mouvement étudiant a besoin. Pour y arriver, une autocritique s'impose, notamment en ce qui concerne sa culture organisationnelle, son rapport à la différence et à la dissidence, de même que sur son interprétation de la diversité des tactiques.

Ainsi, l'ASSÉ pourrait être le vecteur d'un changement profond de l'éducation et de la société québécoise. Elle doit lancer un questionnement sur le Québec et sur le monde que nous voulons construire pendant que nous en avons encore l'occasion. Car le jour n'est pas loin où l'Université, les médias, les politiciens et les gens ne sauront même plus penser et dire le monde, trop occupés à y trouver leur fonction, la tête aussi vide de débats que le sont les pages du rapport Gervais.

Transferts fédéraux, suite de la page 3

Ces conséquences sont la baisse des offres de cours, le développement des AEC (ces diplômes sans formation générale qui visent à répondre à un besoin temporaire du marché), la hausse de la facture aux étudiants et étudiantes, la tendance des cégeps à se tourner vers des sources de financement privées et la concurrence entre les établissements qui nuisent aux cégeps en régions. Ces dernières années ont vu les cégeps sous-financés investir le peu de leur marge de manœuvre dans les administrations annexes, les bonis aux cadres et les budgets en publicités. La priorité des administrations de cégeps ne semblent pas être de résoudre les problèmes liés aux sous-financements. Alors s'il y a réinvestissement, ce sera à nous de se battre pour identifier où il doit aller prioritairement.

Se positionner clairement

À l'heure où cet argent éventuel semble prédestiné pour atterrir loin des préoccupations des étudiantes et étudiants il est temps d'affirmer clairement où et comment nous voulons ce réinvestissement. L'accessibilité aux études, la qualité des études et le maintien de l'intégrité du réseau collégial sont nos priorités. La question de l'accessibilité aux études n'a pas été réglée avec l'entente à rabais, les AFE d'aujourd'hui sont moins avantageuses que celles d'avant l'arrivée des libéraux et les frais afférents continuent d'augmenter rendant caduc le gel des frais de scolarité. Nous voulons que ces transferts fédéraux remédient à cette situation. D'ailleurs la somme espérée d'un milliard pour le Québec serait amplement suffisante pour financer la gratuité scolaire. La qualité de l'éducation passe certes par un investissement dans la recherche

de pointe, mais la population étudiante des cégeps et du premier cycle universitaire n'en est pas une de seconde zone. Les étudiants et étudiantes des cycles supérieurs qui n'étudient pas pour devenir des scientifiques qui alimentent le marché en innovation ne sont pas non plus à négliger. Pourquoi parle-t-on si peu que cet argent pourrait enrayer le phénomène de rationalisation des choix de cours ou du surpeuplement des classes, qu'avant d'informatiser les bibliothèques il faudrait peut-être y mettre des livres, qu'avant d'engager des professeur-e-s « hautement qualifiés » il faudrait peut-être donner les moyens aux chargé-e-s de cours de le devenir en les engageant à titre de professeur-e. La qualité du système d'éducation passe d'abord par la qualité de l'enseignement. De même au collégial, nous devons nous battre pour préserver l'enseignement général et les cégeps en région.

Nous sommes pour un réinvestissement massif en éducation, mais que ce réinvestissement ce fasse dans une perspective de démocratisation de l'éducation publique, accessible et de qualité.

¹ Communiqué de presse, Rencontre de la ministre de l'enseignement post-secondaire et de la formation professionnelle du Manitoba Mme Diane McGifford, et du ministre de l'Éducation, du loisir et du sport, M. Jean-Marc Fournier, Québec, le 14 septembre 2005, CNW Telbec.

² Communiqué de presse, Rencontre de la ministre des Ressources humaines et du développement des compétences du Canada, Mme Belinda Stronach, et du ministre de l'Éducation, du loisir et du sport, M. Jean-Marc Fournier, Montréal, le 3 octobre 2005, CNW Telbec.

³ DENIS, Roch, recteur de l'UQAM. Lettre ouverte du président de la CRÉPUQ, Les transferts au titre de l'enseignement post-secondaire : Un enjeu crucial pour la société québécoise, http://www.crepucq.qc.ca/IMG/pdf/LET-TRE_OUVERTE.pdf

⁴ LAVOIE, Guillaume, V.P. aux affaires internationales et fédérales de la FEUQ. Hausse des transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire : Le temps est venu. La Voix étudiante, septembre 2005.

⁵ Communiqué de presse. Réaction de la FECQ et de la FEUQ suite à la rencontre des ministres de l'Éducation, du Travail et des Finances des provinces : Paul Martin doit écouter le consensus et augmenter les transferts!, Montréal, le 6 octobre 2005 /CNW Telbec/

Les transferts fédéraux : Combien?

Les coupures dans les transferts fédéraux viennent du début des années 1990 alors que le gouvernement canadien se lançait dans la lutte contre le déficit. Aujourd'hui avec les surplus du gouvernement tous veulent revoir ces sommes coupées, mais encore faut-il s'entendre sur combien a été coupé.

Qui demande quoi?

4,4 milliards : Premier ministre du Nouveau-Brunswick

4,2 milliards : Parti québécois

4 milliards : CRÉPUQ, FEUQ et FECQ

2,2 milliards : Parti Libéral du Québec, Conseil de la Fédération et la plupart des ministres des autres provinces

Les calculs diffèrent parce qu'ils ne prennent pas tous les mêmes facteurs en causes, certains prennent en considération seulement les sommes coupées en 1993, tandis que d'autres calculent l'inflation ou la hausse des dépenses en éducation post-secondaire.

Syndicats, suite de la page 3

s'ajoute un 4% prévu aux corrections salariales qui seront issues du règlement sur l'équité salariale et un minime 0.6% pour l'ensemble des coûts reliés à l'amélioration des avantages sociaux et des conditions de travail.

Cette rigidité du cadre financier est servie à la sauce du gouvernement « victime » de « manque d'argent » et est présentée comme la capacité maximale de « payer ». Ce discours est l'enrobage idéologique d'un choix politique clair : celui de réduire toujours davantage le fardeau fiscal des entreprises et des mieux nanti-e-s au nom de la compétitivité sur le marché mondial globalisé à laquelle tous et toutes doivent inévitablement s'adapter.

Par contre, l'adaptation n'est pas la même pour tout le monde. Pour les syndiqué-e-s du secteur public, cela signifie le sacrifice de certaines de leurs revendications. L'argument gouvernemental est qu'il est impossible de « tout avoir » si on est réaliste et pragmatique. En s'appuyant sur cette logique, le gouvernement caricature les syndicats comme étant irréalistes, se plaignant le ventre plein.

Riposte argumentative syndicale

Tout d'abord, la logique de « faire plus avec moins » est vivement dénoncée par les diverses centrales et pour cause. Se situant à l'antipode de la logique néolibérale gouvernementale, les syndicats soutiennent que pour offrir des services de qualité à la population, cela ne peut passer autrement que par des conditions de travail et salariales adéquates pour l'ensemble des employé-e-s. Mais qu'en est-il de leurs revendications?

Le renouvellement des conventions collectives comporte divers éléments dont la hausse des

salaires, les avantages sociaux et de meilleures conditions de travail. Concrètement, les hausses exclusivement salariales exigées actuellement par les diverses centrales varient entre 10% (cartel de négociation FAC/FEC-CSQ) qui représente seulement un maintien du pouvoir d'achat et 13,5% (Front commun CSN-FTQ) sur 5 ans qui représente une légère hausse du salaire réel.

Le mythe des syndiqué-e-s gras durs

Le gouvernement s'est souvent appuyé sur les études de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour démontrer combien le secteur public gagnait plus cher que le secteur privé. À travers de multiples lois spéciales et permanentes, les gouvernements (PQ et PLQ) successifs des années 80 et 90 ont renversé la situation. Ainsi, selon l'ISQ, les secteurs public et para-public accusent maintenant un retard de 12,3% comparativement au privé, voire de 16,3% si on parle du secteur privé syndiqué. C'est donc dire que la discréditation démagogique des syndiqué-e-s qualifié-e-s de « gras durs » masque l'appui concret des gouvernements successifs envers les véritables gras durs de la société : le patronat et les riches.

Rapports de force existants et composition de la contestation syndicale

Cet automne, ce sont tous et toutes les syndiqué-e-s du secteur public qui se retrouvent activement en négociation. Avec les derniers votes d'allégeance issus de la loi 30*, le front commun CSN-FTQ revient dans la mêlée. Il lance un ultimatum de 6 semaines au gouvernement. Suivront 4 jours de grève rotative exercés par région. Il y a également le front commun CSQ-SFPQ-SPGQ et le cartel de négociation FAC/FEC-CSQ qui continuent leurs luttes face à l'État. Seule une entente de principe est intervenue entre les éducatrices des CPE (CSN) et l'État qui est conditionnelle à un règlement satisfaisant sur l'équité salariale et les avantages soci-

aux, incluant une clause remorque d'ajustement des conditions salariales à celles qu'aura obtenues le secteur public. En ce qui concerne l'équité salariale, un comité intersyndical composé de la FIIQ, CSN, FTQ, CSQ, CSD, SPGQ, SFPQ travaille sur la proposition d'un règlement général.

Et le mouvement étudiant dans tout cela

Ayant subi la même intransigeance de la part du gouvernement pendant notre grève du printemps dernier, il est de notre devoir d'appuyer concrètement les syndicats lorsqu'ils sortiront massivement dans les rues. L'exemple de notre grève générale illimitée doit leur servir pour comprendre que face à un gouvernement intransigeant, il n'y a pas d'autre choix qu'une grève générale illimitée. Par contre, il est vrai que l'État est l'employeur et le législateur, ce qui fait craindre aux syndiqué-e-s une loi pour forcer leur retour au travail. C'est là que nous devons être solidaires et utiliser notre force sociale pour contrer les effets injustes que pourraient avoir de telles lois. Informons les membres de nos syndicats étudiants locaux et adoptons des journées de grève flottantes à être utilisées au moment jugé opportun!

Cet article est inspiré largement par multiples documents disponibles sur www.secteurpublic.info

* La loi 30 a été une loi réorganisant les accréditations syndicales en santé divisant les accréditations en 4 secteurs d'activités, éliminant ainsi l'existence du syndicalisme industriel (non par métiers mais par ensemble de métiers différents dépendants les uns des autres) en santé. Cette loi a forcé une série de votes d'allégeances syndicales dans le milieu de la santé mettant un frein à la solidarité inter-syndicale et semant ainsi un climat de division causé par le maraudage. Aussi, cette loi forçait la décentralisation des négociations vers le local visant ainsi à briser l'unité nationale et son rapport de force.

Frais afférents, suite de la page 3

universités, ces cotisations ont été instaurées après des référendums et chacune de leurs hausses doit passer à nouveau en scrutin. À l'UQÀM, les deux groupes reconnus comme groupes d'envergures ont prétexté que leur survie était en danger pour que le CVE mette en place des CANO temporaires avant et jusqu'à ce qu'un référendum sur la question ait lieu. À nouveau, des représentants-es étudiants-es se sont prononcés en leur faveur sans mandat, d'autres se retrouvaient en conflit d'intérêt et la décision a été prise en présence des groupes d'envergures mettant beaucoup de pression sur les membres étudiants votant. Les étudiants et les étudiantes seront donc consultés-es plus tard sur de nouvelles cotisations d'ores et déjà prélevées.

Le référendum en cours d'organisation a été repoussé cette session, faute d'entente. D'une



part, l'administration refuse de le financer, alors que c'est pour pallier au manque de financement institutionnel qu'elle cherche à mettre en place les CANO. D'autre part, l'AFESH refuse de se voir imposer une consultation sur une base pan-uqamienne et sans droit de retrait facultaire, alors que la réalité des associations étudiantes de l'UQÀM fait qu'aucune instance ne chapeaute les associations facultaires ni ne regroupe tous les étudiants et toutes les étudiantes. Si l'Université de Montréal a sa FAECUM et l'Université Laval sa CADEUL regroupant les premiers cycles, rien de tel n'existe à l'UQÀM par le biais duquel le référendum pourrait être réalisé. Ainsi, accepter qu'une décision soit prise par vote individuel sans

tenir compte des regroupements syndicaux étudiants et de leur capacité de prise de position politique relève d'un déni des choix pris au sein d'une collectivité telle qu'une association étudiante.

Outre le manque de démocratie à l'UQÀM qui est particulièrement flagrant dans les deux décisions abordées, les hausses de frais afférents dits « champignons » sont le syndrome d'un sous-investissement dans l'éducation post-secondaire. Les universités promeuvent le principe de l'utilisateur/payeur pour les services aux étudiants et étudiantes puisque le gouvernement ne les finance plus suffisamment. Le font-elles par obligation? On peut en douter. La marchandisation de l'éducation ne doit pas déplaire aux administrations universitaires pour qu'elles choisissent la solution à court terme plutôt que d'envisager des pressions politiques pour que les fonds soient débouchés par l'État. Choisir d'endetter d'avantage les étudiants et les étudiantes plutôt que d'endetter l'université est un choix politique, il ne s'agit pas d'une simple gestion courante. L'accessibilité aux études post-secondaires s'y trouve directement remise en cause. L'exemple de l'UQÀM vient rappeler que les universités s'éloignent toujours plus d'une éducation démocratique et gratuite.

¹ Pour plus de détails, voir l'éditorial de l'exécutif de l'AFESH, dans le journal L'Assaut d'octobre 2005. <http://www.er.uqam.ca/nobel/afesh/docs/assaut/vol2no1.pdf>

Grève, suite de la page 5

également à la grève, une semaine plus tôt que selon le plan de l'AEQ. Le jour même, la CASSÉE est écartée des négociations par le nouveau ministre de l'Éducation Fournier, sous prétexte qu'elle refuse de condamner la violence. Peu de temps après, les occupations et les actions directes deviennent si fréquentes que la question de la violence est complètement éclipsée, ce qui démontre qu'il ne s'agissait que d'un prétexte pour écarter les associations les plus combattives des négociations et préserver le monopole de la négociation des fédérations. D'ailleurs la FEUQ

Analyser, suite de la page 4

son aval, au nom du mouvement étudiant, aux contrats de performance qui mènent à une augmentation du nombre d'élèves dans les salles de cours, à des coupes drastiques dans la banque de cours tandis que les administrations redoublent d'audace pour inventer de nouveaux frais afférents...

La même année, le MDE tire à sa fin, déchiré par des luttes internes. Toutefois, il participe jusqu'à sa mort à la campagne contre la taxe à l'échec. Celle-ci est ensuite maintenue par une coalition regroupant des associations indépendantes de même que par la FECQ. La coalition se dote d'un comité de négociation mais alors que cette campagne commence à porter fruit, la FECQ s'accapare tout le mérite en la récupérant. C'est alors que des associations indépendantes décident de fonder l'ASSÉ afin d'éviter qu'une telle récupération ait lieu à nouveau.

La plupart des informations dans ce textes ont été tirées des documents suivants que je vous invite à lire pour aller chercher plus d'informations encore :

Sur le site de l'ASSÉ, dans la section Matériel d'information et de mobilisation des Documents, le Recueil de textes sur l'histoire du mouvement étudiant québécois, que vous pouvez également vous procurer en version imprimée en nous contactant.

LACOURSIÈRE, Benoît, Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2000, UQAM, Montréal, avril 2005, 145 p.

aussi finit par lancer l'appel à la grève, deux semaines après qu'elle ne soit commencée et alors que des milliers de ses membres y participent déjà.

L'insistance toujours maintenue par la CASSÉE sur l'importance de la démocratie directe et de consulter les assemblées générales sur toute proposition pour clore la grève porte tant que même les fédérations doivent s'en réclamer. Ainsi, tant leur appel à la grève que la consultation de leurs membres reposent sur un dépassement total par la gauche puisque ces stratégies sont complètement hors de leurs traditions ou encore de leur façon de fonctionner ne serait-ce qu'un mois plus tôt... Là où la tradition se maintient néanmoins, c'est au niveau des négociations. Elles acceptent d'aller négocier sans la CASSÉE et, en fin de compte, seules les associations membres des fédérations étudiantes ont véritablement eu un poids dans l'acceptation de l'entente.

En effet, bien que les autres associations étudiantes se soient prononcées sur la question, elles ne comptaient pas dans la balance. Comme il s'agissait d'une offre faite aux fédérations étudiantes, seules les associations membres de la FECQ et de la FEUQ ont eu leur mot à dire. Ainsi, des associations qui n'avaient pas participé à ce mouvement de grève historique ou qui n'y avaient participé que quelques jours ont pu se prononcer alors que la majorité des grévistes, surtout issu-e-s d'associations indépendantes ou membres de l'ASSÉ, ont été écarté-e-s.

Certaines associations ont pu se faire entendre malgré qu'elles n'aient pas consulté leurs assemblées générales, d'autres sont même allées aussi loin que de voter à l'encontre de leurs mandats d'assemblée! Malgré tout, les votes ont été relativement serrés au sein des fédérations. Et pen-

dant ce temps, la volonté de dizaines d'assemblées générales était niée. Il est donc faux de prétendre aujourd'hui que la majorité du mouvement étudiant a accepté l'entente, loin s'en faut!

L'après grève

Après de tels événements, il y a lieu de se sentir trahi-e et de se demander la voie à suivre pour éviter qu'une telle chose se produise à nouveau. À notre sens, la seule solution est qu'une association nationale regroupe véritablement l'ensemble des associations les plus revendicatrices du Québec en dehors de structures visant à les restreindre dans leur action comme le sont les fédérations. Ainsi seulement pourrons-nous

rassembler et faire face aux défis qui nous attendent comme le dégel des frais scolarité qui se profile à l'horizon. Évidemment, pour nous, cette association n'est autre que l'ASSÉ, une ASSÉ où se retrouveront les associations étudiantes de gauche qui ne pourront plus, une fois leurs forces unies, être flouées!

¹ Voir le résumé des mandats du Congrès extraordinaire du 28 août 2004 sur notre site au www.asse-solidarite.qc.ca, section Instances dans Documents pour la plateforme de revendication originale.

² Voir le résumé des mandats du Congrès des 25 et 26 septembre 2004 sur notre site au www.asse-solidarite.qc.ca,

section Instances dans Documents pour l'évolution de la plateforme de revendication et une partie de l'escalade des moyens de pression.

³ Voir le résumé des mandats du Congrès du 24 octobre 2004 sur notre site au www.asse-solidarite.qc.ca, section Instances dans Documents pour l'appel à la grève et la suite des moyens de pression.

⁴ Voir le résumé des mandats du Congrès des 29 et 30 janvier 2005 sur notre site au www.asse-solidarite.qc.ca, section Instances dans Documents pour la plateforme de revendication originale.



Qu'est-ce que l'ASSÉ ?

"ASSÉ" est l'acronyme qui désigne l'Association pour une solidarité syndicale étudiante. C'est un regroupement provincial d'associations étudiantes, tant de niveau collégial qu'universitaire, qui vise à rassembler les étudiants et les étudiantes de la province pour :

Une éducation publique et gratuite

Gratuite car pour l'ASSÉ, l'éducation est un droit et non un privilège. Dans cette perspective, l'éducation post-secondaire ne doit pas être réservée à une élite, mais être accessible à l'ensemble des individus, indépendamment de la provenance sociale, géographique ou encore du sexe, de l'orientation sexuelle ou de la couleur de la peau.

Publique, parce que c'est le rôle de l'ensemble de la société de prendre en charge l'éducation et la formation de tous et de toutes. L'école doit être un lieu pour former des citoyens et des citoyennes et ne pas être réservées strictement à la formation d'une main d'oeuvre servile. C'est aussi la responsabilité du gouvernement de financer pleinement l'éducation, gouvernement qui fuit ses responsabilités depuis 1994 en ayant charcuté près de deux milliards de dollars dans le budget de l'éducation au Québec.

Non aux contre-réformes

Dans la foulée des réformes néolibérales qui sévisent aux quatre coins du globe, le gouvernement du Québec mène depuis 1993 une série de contre-réformes dans l'éducation post-secondaire. De la réforme Robillard aux plans Legault, l'État cherche à mettre en compétition les différentes institutions collégiales et universitaires afin de créer un marché de l'éducation. Ces transformations répondent bien entendu aux exigences des institutions capitalistes internationales telles que l'OCDE, le FMI et la Banque mondiale, sans compter les accords de libre-échange et les projets d'accord (ALÉNA, ZLÉA, EU, etc.) En pratique, ces attaques prennent la forme des contrats de performance à l'université et des plans de réussite et de diplomation au collégial. Les effets directs de ces mesures sont la rationalisation des programmes dans les universités (réduction dans les

banques de cours, abolition de programmes, augmentation du ratio prof./élèves, etc.) et l'habilitation des cégeps (destruction du réseau, émission par les institutions de diplômes, multiplication des attestations d'études collégiales, etc.). On cherche à casser le cadre général des diplômes, dans le but d'offrir des formations sur-spécialisées.

Pour un syndicalisme de lutte

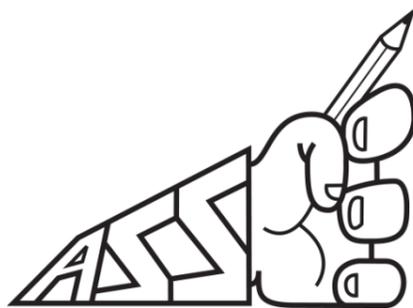
Pour l'ASSÉ, les étudiantes et les étudiants sont des jeunes travailleuses et travailleurs en formation. C'est à partir de cette conception théorique que les organisations étudiantes combattives s'organisent sur des bases syndicales au Québec depuis les années soixante.

La base de l'organisation syndicale est l'assemblée générale (AG). C'est pourquoi les AG des associations étudiantes membres mandatent et délèguent des camarades au Congrès de l'ASSÉ, qui est son instance suprême. En dessous du Congrès, on retrouve le Conseil interrégional, les Conseils régionaux, le Comité exécutif, le Comité femmes et les différents comités de travail. Le travail à travers les instances passe irrémédiablement par la formation, l'information, la conscientisation et la mobilisation.

Tous et toutes doivent se sentir concerné-e-s

Un autre principe de base du syndicalisme de lutte est qu'il faut se battre pour obtenir gain de cause. Il existe un antagonisme irréconciliable entre les intérêts et besoins étudiants et la volonté des administrations locales et du Ministère de l'éducation. Les revendications ne peuvent s'obtenir qu'avec la construction d'un rapport de force. La négociation sans l'obtention d'un tel rapport ne peut que mener à l'échec. Les pratiques comme le lobbying, la cogestion et la concertation mènent automatiquement vers la collaboration et l'intégration dans les appareils étatiques. Ces stratégies ont causé des torts incroyables au mouvement étudiant dans les années 1990 (dégel des frais de scolarité, déficit zéro, réforme Robillard, plan Legault, etc.).

L'Ultimatum est le journal de l'ASSÉ, il est produit par le comité journal. Ont contribué à ce numéro le Conseil exécutif, Marie-Michèle Whitlock, Gabriel Dumas, Éric Martin, Simon Tremblay-Pépin, Ève Léger, Christian Pépin, Martine Poulin, Marc-André Fortin, François Baillargeon, Natacha Audy, Fanny et Arnaud Theurillat-Cloutier / Photographies : David Simard (visitez ase.ath.cx/badacid) / Correction : Valérie Soly et Andrée Bourbeau / Mise en page: Jérôme Charaoui et David Simard / Impression: Payette et Simms / Distribution : on fait notre possible / Tirage : 10 000 exemplaires



Qu'est-ce que l'Ultimatum

L'Ultimatum est le journal de l'ASSÉ, il est publié plusieurs fois par session et est distribué par les associations membres et non-membres à travers le Québec. Il a comme but premier de faire la promotion de l'ASSÉ, de ses revendications et de ses plans d'actions, qui sont votés en Congrès par l'ensemble des membres.

Contrairement aux médias de masse, l'Ultimatum ne se revendique pas d'une fausse objectivité. Le ton journalistique employé par les grands journaux cache trop souvent des positions favorables à l'idéologie dominante. L'Ultimatum, sur la question de l'éducation dévoile l'envers de la médaille.

L'information est à la base d'un réel pouvoir. Par la production d'un journal dont le contenu est déterminé par et pour les étudiantes et étudiants (par la pratique de la démocratie directe en Assemblée Générale), l'ASSÉ se dote d'un outil essentiel à la construction d'un rapport de force!

Toute reproduction et/ou diffusion des informations contenues dans le présent journal est fortement recommandée et chaudement applaudie, à condition d'en mentionner la source!

Visitez notre nouveau site internet!

Depuis déjà plus d'un mois, l'ASSÉ s'est dotée d'un tout nouveau site Internet. Avec une navigation plus simple et intuitive, toute l'information de l'ASSÉ est maintenant au bout d'un clic! N'hésitez pas à le visiter si vous voulez en savoir plus sur nos activités, nos revendications, etc. Voici quelques nouveautés :

- Section d'actualités
- Calendrier d'événements
- Banque de documents complète
- Numéros précédents du journal
- Fonction de recherche
- Forum de discussion

**Bientôt : Le Québec Étudiant, journal de l'ANEEQ
Une référence pour le mouvement étudiant!**

www.asse-solidarite.qc.ca

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

2570 Nicolet, local 301
Montréal, Québec H1W 3L5,
514-390-0110

www.asse-solidarite.qc.ca

Pour joindre l'exécutif :
executif@asse-solidarite.qc.ca

Pour joindre le comité journal :
ultimatum@asse-solidarite.qc.ca